

LE PIRE C'EST
DE NE RIEN FAIRE.

RÉAGIS.



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
1. DÉMARCHES GOUVERNEMENTALES	4
1.1. Contexte institutionnel et légal.....	4
1.2. Lutte contre l'intimidation : vers un plan d'action concerté.....	5
1.3. Démarches de consultation et activités réalisées par le SAJ	6
1.3.1. Mandat du SAJ.....	6
1.3.2. Activités réalisées par le SAJ.....	6
1.3.3. Rôle des FJ.....	8
2. PROJETS RECENSÉS PAR LES FJ.....	9
2.1. Principales caractéristiques des projets recensés	9
2.2. Forces associées aux projets recensés	11
2.3. Écueils à éviter	12
3. JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'INTIMIDATION	15
3.1. Objectifs de la journée.....	15
3.2. Participation	15
3.3. Déroulement de la journée	16
3.4. Atelier 1 : Portrait de situation en région et analyse des projets.....	16
3.4.1. Propos recueillis	16
3.5. Atelier 2 : Perspectives et pistes d'action	20
3.5.1. Propos recueillis	21
CONCLUSION	27
ANNEXE A	28
ANNEXE B	40
ANNEXE C	45
ANNEXE D	47

MISE EN CONTEXTE

Le 23 avril dernier, lors de son discours d'assermentation, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, a annoncé qu'il présiderait, au cours des cent premiers jours de son mandat, la tenue d'un Forum visant à mettre en place un plan d'action de lutte contre l'intimidation. Plusieurs ministères et organismes, dont le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), ont été associés à cette démarche, coordonnée par le ministère de la Famille.

En plus de participer au groupe de réflexion interministériel sur les jeunes, en vue de la préparation du Forum sur la lutte contre l'intimidation, qui aura lieu le 2 octobre 2014, le SAJ a fait appel à la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (Table) et aux forums jeunesse régionaux du Québec (FJ), afin de mener des consultations régionales portant sur l'intimidation. Ces consultations avaient pour but de mieux cerner l'ampleur du phénomène et la mobilisation l'entourant, de recenser des initiatives de lutte contre l'intimidation dans chaque région et, finalement, de rendre compte de ces consultations lors d'une journée de réflexion organisée par le SAJ.

La première partie du présent compte-rendu fait état des principales étapes de la démarche gouvernementale dans laquelle s'inscrit la consultation du SAJ auprès des FJ (section 1).

La deuxième partie du compte-rendu présente une synthèse de la démarche entreprise par le SAJ, à savoir les grandes caractéristiques des projets de lutte contre l'intimidation recensés par les FJ (section 2)

La troisième et dernière partie relate les faits saillants de la journée de réflexion (section 3).

1. DÉMARCHES GOUVERNEMENTALES

1.1. Contexte institutionnel et légal

L'intimidation n'est pas un phénomène nouveau; mais au cours des dernières années, le sujet a fréquemment retenu l'attention. Les médias rendent régulièrement compte de situations malheureuses, alors que des résultats de recherches récentes paraissent et affinent notre connaissance et notre compréhension de l'intimidation et de ses conséquences. Par ailleurs, de plus en plus d'intervenants mettent en place, sur le terrain, des initiatives visant à contrer le problème.

Le gouvernement du Québec a également posé des actions concrètes en la matière et dispose désormais de différents outils pour intervenir en milieu scolaire. Parmi ceux-ci, notons la Stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise afin de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Cette stratégie comprend notamment l'élaboration de la Déclaration québécoise d'engagement contre l'intimidation et la violence ainsi que la mise en place d'un Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011.

Le gouvernement du Québec a adopté, en 2012, la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (projet de loi n° 56). Depuis, chaque école s'est dotée d'un plan pour contrer la violence et l'intimidation et doit mettre en place des actions pour soutenir cette démarche.

Voilà autant d'actions auxquelles on peut ajouter d'autres interventions gouvernementales qui gravitent autour de la problématique de l'intimidation. Il en est ainsi du Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2007-2010, de la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie et du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016.

Par ailleurs, diverses lois viennent encadrer la lutte contre l'intimidation de manière plus générale. Le Code civil et le Code criminel peuvent notamment être invoqués dans l'espace virtuel (atteinte à la réputation, respect de la vie privée, etc.), la Loi sur la protection de la jeunesse vise à protéger les jeunes dans le cadre familial et la Loi sur les normes du travail protège les jeunes travailleurs et travailleuses, entre autres contre le harcèlement psychologique, physique ou sexuel. Les valeurs de la civilité, quant à elles, prennent appui sur la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Plus organisée dans le milieu scolaire, en particulier au préscolaire, au primaire et au secondaire, l'action contre l'intimidation doit s'y poursuivre et s'étendre désormais à l'ensemble de la société québécoise. L'intimidation concerne tout le monde, les jeunes comme les moins jeunes, et elle se manifeste dans tous les milieux de vie.

1.2. Lutte contre l'intimidation : vers un plan d'action concerté

Le ministère de la Famille s'est vu confier la responsabilité de coordonner la lutte contre l'intimidation, notamment en réunissant tous les acteurs concernés lors d'un Forum sur la lutte contre l'intimidation. Sous la présidence du premier ministre, le Forum a pour objectif de mobiliser les différents acteurs concernés et de dégager les orientations et les pistes d'action en vue de l'adoption d'un plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation, en 2015. Cela permettra d'aborder le phénomène de l'intimidation, qui touche les gens de tous les âges, des tout-petits aux aînés, dans le monde réel autant que dans le monde virtuel.

Au cours des prochaines années, le ministère de la Famille travaillera en collaboration avec les différents ministères et organismes, dont le SAJ, et les acteurs visés afin de prévenir l'intimidation et d'agir plus efficacement si de tels gestes sont commis.

Rappel des grandes étapes de la démarche gouvernementale

Juin 2014 :

Mise en place de **trois groupes de réflexion interministériels** visant à cibler des enjeux et des pistes d'action susceptibles d'alimenter la réflexion du Forum sur la lutte contre l'intimidation. Chaque groupe s'intéresse à une portion de la population, soit les jeunes, les personnes âgées ainsi que les citoyens et citoyennes dans leur milieu de vie. La question de la cyberintimidation est abordée dans les trois groupes.

Juillet 2014 :

Mise en ligne d'une **consultation publique sur le site Web** du ministère de la Famille. La population est invitée à répondre au questionnaire, d'ici le 30 novembre 2014.

Août et septembre 2014 :

Consultations particulières auprès **des jeunes et des aînés**.

Du 15 septembre au 30 novembre 2014 :

Dépôt des **mémoires** sur la lutte contre l'intimidation au Québec.

2 octobre 2014 :

Tenue du **Forum sur la lutte contre l'intimidation**, afin de mobiliser les intervenants visés pour le choix d'actions prioritaires.

Horizon 2015 :

Adoption d'un **plan d'action concerté** de lutte contre l'intimidation, sous la coordination du ministère de la Famille.

1.3. Démarches de consultation et activités réalisées par le SAJ

1.3.1. Mandat du SAJ

Ayant pour mission de conseiller le gouvernement et de coordonner et suivre l'action gouvernementale en matière de jeunesse, le SAJ a été sollicité pour participer au groupe de réflexion interministériel sur les jeunes, en vue de collaborer à l'identification des principaux enjeux liés au phénomène de l'intimidation chez les jeunes.

Ces enjeux ont, par la suite, permis d'alimenter les discussions avec les FJ, lors d'une journée de réflexion en vue d'enrichir les travaux devant mener à l'adoption d'un plan d'action.

Le SAJ a également été mandaté pour soutenir la consultation Web du ministère de la Famille, afin d'inciter les jeunes à y prendre part.

1.3.2. Activités réalisées par le SAJ

a) Recension des projets de lutte contre l'intimidation

Comme point de départ à la réflexion, le SAJ a entrepris de faire une recension des initiatives régionales de lutte contre l'intimidation chez les jeunes, au sein des réseaux jeunesse auprès desquels il intervient.

Pour ce faire, le SAJ a :

- fait appel aux FJ pour établir un portrait d'ensemble des actions menées dans les différents milieux à l'échelle régionale. Malgré la période estivale et le court délai consentis aux FJ pour collecter ces informations, un total de **45 projets** a ainsi été répertorié (voir annexe A).
- contacté l'organisme Réunir Réussir (R²), afin de recueillir des informations complémentaires sur les initiatives dans ce réseau (voir annexe B).
- été mis en contact avec des commissions scolaires, ce qui a permis de faire état d'initiatives visant à lutter contre l'intimidation. Une vingtaine de projets ont été ainsi recensés (voir annexe C).

Si l'on ne peut prétendre faire un portrait exhaustif de l'ensemble des projets de lutte contre l'intimidation à partir de cette démarche, les projets recensés par le SAJ permettent d'avoir un bon aperçu des actions posées en ce sens, dans les différentes régions du Québec.

b) Consultations régionales des FJ

Au cours de l'été 2014, le SAJ a invité les FJ à mener des **consultations régionales**, afin de rencontrer leurs membres et les organismes jeunesse de leur région respective en vue de les sonder sur la problématique de l'intimidation. Un guide de réflexion visant à orienter les discussions a été élaboré par le SAJ et mis à leur disposition. Il portait notamment sur les perceptions du problème et son ampleur, sur les constats concernant les initiatives de lutte contre l'intimidation et sur l'identification des pistes d'action visant à contrer l'intimidation.

Plus de 1 000 personnes ont été ainsi consultées par les FJ. Les personnes qui ont été sondées sont de provenances et de profils divers : des jeunes fréquentant des écoles primaires et secondaires, des maisons de jeunes, des organismes communautaires, des membres des conférences régionales des élus (CRE), des carrefours jeunesse-emploi (CJE), des commissions scolaires, de jeunes parents sur le marché de l'emploi, etc. Ces consultations régionales, réalisées par les FJ, ont constitué la base des discussions pour la journée de réflexion sur l'intimidation entre le SAJ et les FJ.

c) Journée de réflexion sur l'intimidation avec les FJ

La journée de réflexion, qui s'est déroulée à Québec le 10 septembre dernier, a été alimentée par les consultations régionales réalisées par les FJ auprès de leurs membres et de leurs partenaires, afin de mieux cerner les réalités et les enjeux propres à chaque région et de discuter des pistes d'action à privilégier. Elles ont pris la forme d'ateliers de travail, coanimés par le SAJ et la Table.

d) Communication Web

En appui au ministère de la Famille, le SAJ a contribué à la mobilisation des jeunes en vue du Forum sur la lutte contre l'intimidation, notamment pour les inciter à prendre part à la consultation Web du ministère de la Famille. Pour ce faire, le SAJ a élaboré une stratégie de communication Web adaptée au public cible, comprenant la diffusion de six capsules vidéo et d'autant de billets de blogue sur différents médias sociaux, entre le 8 et le 25 septembre 2014. Voici les faits saillants de la campagne, au moment de la rédaction du présent document :

- Les six capsules vidéo ont été diffusées dans Facebook. Elles ont bénéficié d'une portée totale de plus de 1,2 M d'utilisateurs et généré près de 235 000 visionnements, 12 000 commentaires, partages et mention « J'aime ».
- Les six billets de blogue ont été mis en ligne. Ces billets consistent en une présentation d'événements et de réflexions, assortis de données d'études sur l'intimidation. Les billets comprennent des liens vers des articles, des vidéos

et des questions sur le sujet. Jusqu'à la date précitée, on comptabilise 3 582 visites.

- Environ 2 000 personnes ont été redirigées vers le questionnaire du ministère de , par l'entremise des capsules vidéo publiées dans Facebook par le SAJ.
- Le nombre d'abonnés à la page Facebook du SAJ a augmenté de 45 % par rapport au 8 septembre 2014, soit avant le déploiement de la stratégie de communication, pour atteindre 4 686.

1.3.3. Rôle des FJ

Mis en place dans le Plan d'action jeunesse 1998-2001, les FJ représentent un levier de concertation des jeunes en région. Dans la réalisation de leurs mandats, les FJ travaillent en collaboration avec les directions régionales de plusieurs ministères, avec les organismes jeunesse en région ainsi qu'avec des organisations susceptibles d'avoir un impact sur la jeunesse.

Les mandats des FJ sont les suivants :

- Favoriser la représentation des jeunes en région.
- Encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux.
- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse.
- Promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale, et coordonner les actions des agents de participation citoyenne.
- Soutenir financièrement des actions jeunesse structurantes ainsi que des projets locaux et régionaux, par l'intermédiaire du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).

La Table a, quant à elle, le mandat de promouvoir les FJ et d'offrir un lieu de concertation, de partage et d'expertise, de transfert d'information et de formation, afin de soutenir les FJ dans la réalisation de leurs mandats. Elle représente l'ensemble des FJ, à l'exception du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

À travers le FRIJ, géré par les FJ, des projets supportés par des jeunes ou destinés aux jeunes sont financés. Ces projets ciblent une grande diversité de clientèles (jeunes en difficulté, artistes de la relève, jeunes entrepreneurs et entrepreneuses, etc.) et portent sur des problématiques diverses.

2. PROJETS RECENSÉS PAR LES FJ

2.1. Principales caractéristiques des projets recensés

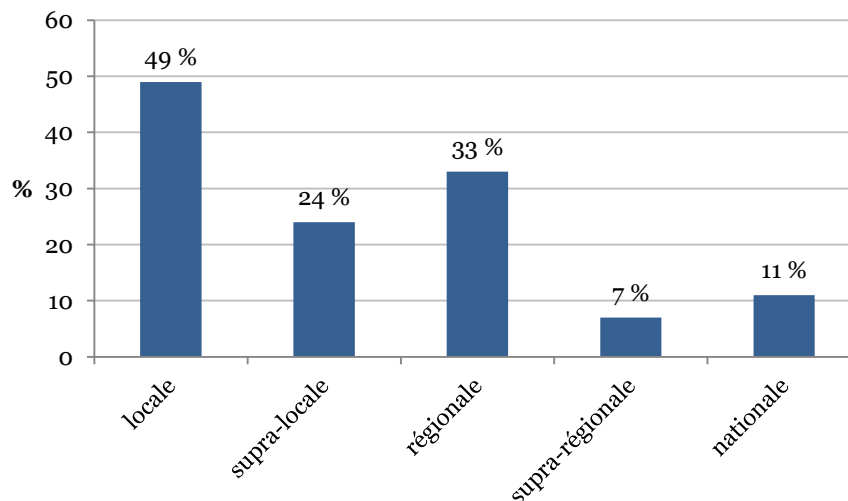
La lutte contre l'intimidation ne figure pas forcément parmi les priorités régionales des FJ. Celles-ci découlent, en tout ou en partie, de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 ou d'enjeux ciblés régionalement. Toutefois, les FRIJ qu'ils gèrent peuvent servir à appuyer diverses initiatives jeunesse, dont celles qui portent sur l'intimidation.

Les FJ ont recensé et documenté **45 projets** financés ou non par les FJ et réalisés dans douze régions administratives¹.

Le graphique² suivant montre qu'une plus grande proportion des projets recensés par les FJ visent une intervention **locale** et sont le fruit de partenariats locaux. Un moins grand nombre de projets sont déployés à l'échelle régionale ou nationale.

Graphique 1

Projets recensés selon les échelles d'intervention



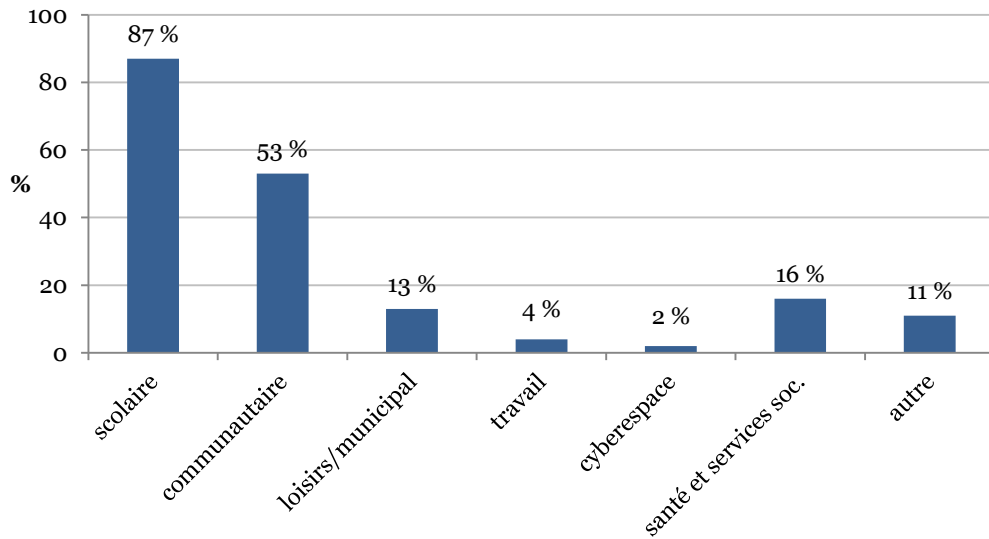
Une majorité des initiatives recensées interviennent en **milieu scolaire** (87 %) ou dans le milieu communautaire (53 %). À l'opposé, peu de projets ont été désignés comme intervenant directement en milieu de travail ou dans le cyberespace (graphique 2). Ainsi, les projets qui traitent de la cyberintimidation, par exemple, sont davantage réalisés auprès des jeunes en milieu scolaire que sur une plateforme Web.

1. Une description sommaire de ces projets est présentée dans l'annexe A.

2. À noter que les graphiques 1 à 4 présentent les résultats de questions à choix multiple : un projet peut intervenir dans différents milieux, privilégier plusieurs types d'intervention, etc. Plusieurs réponses étant possibles, le total est supérieur à 100 %.

Graphique 2

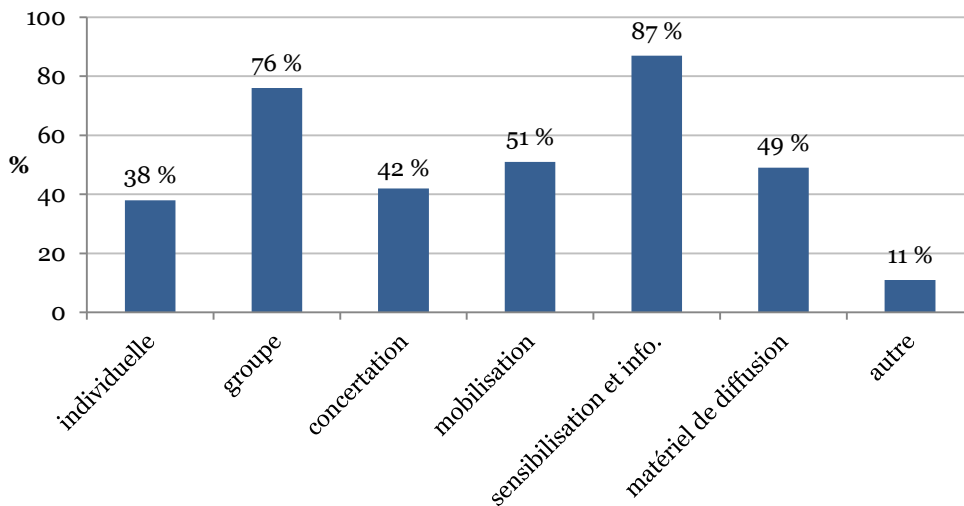
Projets recensés selon les milieux d'intervention



Si la plupart des projets recensés par les FJ combinent plusieurs types d'interventions, les **interventions de groupe** (76 %) et les initiatives visant la **sensibilisation et l'information** (87 %) sont plus fréquemment mentionnées. La moitié des projets visent la mobilisation des acteurs ou ont mis au point du matériel de diffusion ou de formation (atelier ou programme clé en main, guide, cahier du participant, DVD ou autre).

Graphique 3

Projets recensés selon les types d'interventions

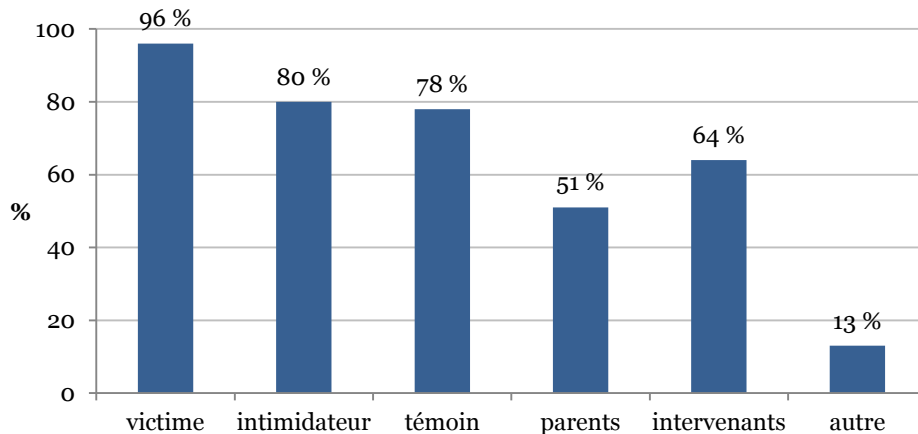


Par ailleurs, bien que certains projets ciblent une catégorie d'acteurs précise, la plupart des interventions s'adressent à plusieurs types de clientèles, la priorité étant souvent accordée aux **victimes** (dans presque la totalité des cas), puis aux **intimidateurs** et **intimidatrices** et aux **témoins**. Seulement la moitié des projets ciblent les parents,

sans doute parce qu'ils sont réputés être plus difficiles à rejoindre. Il en sera question dans la troisième section du compte-rendu.

Graphique 4

Projets recensés selon les cibles de l'intervention



La combinaison de ces caractéristiques fait en sorte que la portée des projets peut varier considérablement. Plusieurs projets recensés ont reçu des prix ou des marques de reconnaissance au Québec, mais aussi à l'échelle canadienne ou internationale.

Certains projets (tels les courts-métrages et les vidéos) profitent d'une diffusion à grande échelle et peuvent rejoindre un large public, mais les coûts qui y sont associés sont généralement plus importants.

D'autre part, un projet local de petite envergure peut être facilement transférable à une autre échelle ou dans un autre milieu d'intervention, pour peu qu'il repose sur une formule simple à reproduire, qu'il dispose d'outils didactiques adaptables à différents publics (projet clé en main), d'un financement adéquat et d'un personnel compétent qui croit au projet, par exemple. De nombreux éléments doivent en effet être pris en compte pour contribuer à la réussite d'un projet.

2.2. Forces associées aux projets recensés

L'examen des projets recensés par les FJ fait ressortir certaines conditions qui permettent d'assurer le succès d'un projet de lutte contre l'intimidation.

- **L'engagement des jeunes** : ils doivent être au centre des interventions et même, idéalement, à leur origine. Les jeunes sont plus réceptifs aux messages transmis par leurs pairs, auxquels ils s'identifient davantage. La formation et la responsabilisation des jeunes impliquent la formation d'agents de changement à long terme.

- **La formation des intervenants et intervenantes** : puisque c'est par eux que pourront se multiplier les initiatives locales et régionales à plus grande échelle, il convient de les former adéquatement et de développer leurs connaissances, afin qu'ils puissent reconnaître les manifestations d'actes d'intimidation, devenir des agents de changement et être plus efficaces dans leurs interventions.
- **La concertation pour assurer la continuité des actions** : l'implication des partenaires de tous les milieux, que ce soit des organismes jeunesse, du personnel scolaire (équipe-école, direction d'école), des professionnels issus du milieu de la santé et des services sociaux ou encore de la sécurité publique (Sûreté du Québec, par exemple) est un facteur de succès d'un bon projet. La concertation vise à élaborer un langage commun sur tout le territoire, à assurer une cohérence et une continuité des actions et à mettre en commun les ressources disponibles ainsi que le partage de bonnes pratiques et des initiatives novatrices. La collaboration des réseaux d'organismes ou d'intervenants déjà établis est un atout à la concertation.
- **Une approche systémique** : pour qu'une action soit efficace, elle doit combiner plusieurs types d'approches (idée d'un coffre à outils). De nombreux projets mettent de l'avant une démarche globale, multidimensionnelle, ludique et éducative, mais non moralisatrice, qui encadre autant les victimes que les intimidateurs, les intimidatrices et les témoins et, idéalement, les parents et les intervenants et intervenantes. Les projets ciblent à la fois les personnes et l'environnement, notamment en privilégiant les actions qui renforcent les facteurs de protection contre l'intimidation (le développement des habiletés personnelles et sociales) tout en améliorant le climat social. La plupart des projets sont ancrés dans le terrain, en ce sens qu'ils s'appuient sur un état de situation ou une étude approfondie des besoins auprès du milieu de la jeunesse ou des jeunes directement.
- **Adaptabilité, autonomie et souplesse** : les projets qui présentent ces attributs permettent aux écoles et aux organismes d'en adapter le contenu selon leurs clientèles, leurs besoins locaux, leurs priorités et leur réalité propre.

2.3. Écueils à éviter

À l'inverse, certains obstacles rencontrés peuvent venir entraver l'implantation ou le déploiement d'un projet.

- **L'absence d'autorité organisationnelle, d'adhésion au projet et de volonté de faire de la lutte contre l'intimidation une priorité** sont des éléments qui constituent des menaces à la continuité du projet dans le temps. Un taux de roulement de personnel élevé au sein des organismes concernés constitue l'un des facteurs menant à ces problèmes. Pour qu'un projet fonctionne, il faut des gens, des professeurs et des intervenants qui y croient et qui acceptent de se

former et d'utiliser les outils dans leur quotidien avec les jeunes. L'engagement des parents est aussi souhaitable pour assurer une continuité dans l'action. Si tous et toutes doivent tenir le même discours et parler d'une seule voix, la désignation d'un ou d'une responsable de projet est essentielle. La Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école posait le premier jalon, mais ce rôle de leader gagnerait à être consolidé.

- **Le travail en silo** : malgré la volonté et les efforts des acteurs, il semble qu'il n'y ait pas toujours de cohérence entre les interventions, de collaboration entre les acteurs issus de différents milieux scolaires (préscolaire, primaire et secondaire) ou de divers secteurs (scolaire, communautaire, santé et services sociaux, etc.), ou de partage d'information entre eux. Les écoles ne sont pas nécessairement au courant des projets élaborés dans d'autres écoles ou dans la communauté. La question de la confidentialité des informations apparaît ici comme étant un obstacle important qu'il est nécessaire de contourner pour assurer une continuité des actions.
- **Le financement inadéquat des projets** : le financement constitue la pierre angulaire d'un bon projet, non seulement pour sa réalisation, mais aussi pour son déploiement et pour assurer sa pérennité. En effet, la non-récurrence du financement ou sa durée limitée ressortent comme étant des obstacles majeurs pour assurer une continuité d'action et des effets durables.
- **Le manque de temps** : la période où le projet est offert, le temps dont disposent les intervenants et les intervenantes pour se former ou réaliser une activité dans un cursus scolaire déjà surchargé, la non-récurrence des activités et des messages dans le temps pour assurer une action efficace en vue de modifier les comportements, les horaires parfois incompatibles entre les divers acteurs pour se concerter de même que le temps requis pour assurer un réel suivi de l'intervention ainsi que son évaluation constituent autant de défis à relever pour qu'un projet soit efficace. Pour ce qui est de l'évaluation, un nombre limité de projets semblent avoir bénéficié d'un tel exercice. Les évaluations qui ont été faites sont soit de nature informelle ou partielle (sondage auprès des élèves, rencontres avec les intervenants et intervenantes, etc.), soit non disponibles au moment de la recension des projets, ou en cours de réalisation.

Ces principaux constats ont été mentionnés par les FJ lors de la journée de réflexion, dont les faits saillants sont présentés dans la section suivante.

Projets recensés par Réunir Réussir

Parmi l'ensemble des actions cofinancées par Réunir Réussir (voir annexe B), six principaux projets sur la réussite éducative ont été recensés, en lien avec le phénomène de l'intimidation. En effet, force est de constater que les deux problématiques ont plusieurs déterminants en commun, qu'ils soient d'ordre familial, personnel, scolaire ou environnemental.

Plusieurs des projets sont de nature préventive et interviennent sur des facteurs de protection, notamment par le développement des capacités et des habiletés sociales chez les jeunes (estime de soi, gestion des émotions, relations interpersonnelles), ce qui peut à la fois favoriser la persévérance scolaire et servir de rempart contre l'intimidation, tant pour les victimes que pour les agresseurs.

Certaines initiatives cherchent aussi à renforcer l'impact de facteurs environnementaux (amélioration du sentiment de sécurité à l'école et du climat scolaire, création d'un milieu de vie significatif pour les jeunes dans les écoles) ou, au contraire, à le réduire (contrer l'adhésion aux gangs de rue).

3. JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'INTIMIDATION

Le 10 septembre 2014, le SAJ, en collaboration avec la Table, a tenu une journée de réflexion sur la problématique de l'intimidation, avec les représentants des FJ.

Cette activité, qui a eu lieu à l'Hôtel Château Laurier Québec, s'est déroulée en présence de la ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, M^{me} Francine Charbonneau. Les députés de Drummond-Bois-Francis, M. Sébastien Schneeberger, et de Saint-Jean, M. Dave Turcotte, ont participé à l'activité à titre d'observateurs. En tout, plus de quarante personnes étaient présentes.

3.1. Objectifs de la journée

Sur la base des consultations régionales réalisées par les FJ au cours de l'été, cette journée de réflexion se voulait une occasion de discuter des différentes réalités et des enjeux qui concernent le problème de l'intimidation ainsi que la lutte contre l'intimidation dans les différents milieux.

Elle était aussi l'occasion pour les FJ de partager les bonnes pratiques ayant cours dans leur région et les conditions gagnantes qui ressortent de la réalisation des différents projets régionaux de lutte contre l'intimidation.

Enfin, cette journée avait pour objectif de cibler les meilleures stratégies à mettre en œuvre et les pistes d'action à privilégier à l'échelle régionale, afin de coordonner les efforts des multiples intervenants et intervenantes préoccupés par la question de l'intimidation chez les jeunes.

3.2. Participation

Dix-huit représentants et représentantes des FJ ont participé aux échanges. Ils étaient conviés non pas à titre d'experts en lutte contre l'intimidation, mais plutôt sur la base de leur expertise jeunesse régionale en animation et en participation citoyenne, ainsi que de leur expérience terrain. En tant que gestionnaires du FRIJ, ils sont aussi bien au fait de la question du financement de projets régionaux.

Comme il s'agit d'organisations qui réunissent les principaux leaders régionaux, le SAJ a fait appel aux FJ pour mener des consultations régionales sur la question de l'intimidation et pour partager l'expertise présente dans leur réseau lors de la journée de réflexion.

3.3. Déroulement de la journée

La journée de réflexion était divisée en deux parties : un atelier en matinée visait à faire un état de situation des différents enjeux régionaux concernant l'intimidation et de faire des constats à partir des projets recensés; un atelier en après-midi devait permettre de discuter des enjeux régionaux relatifs à la lutte contre l'intimidation et de prioriser les pistes d'action visant à contrer l'intimidation chez les jeunes.

Afin de favoriser les échanges dynamiques et de maximiser le temps de discussion sur chacune des questions soulevées, deux groupes de discussion ont été formés pour chaque atelier, dont la coanimation a été confiée à un représentant du SAJ et de la Table. À la fin de chacun des ateliers, les participants et participantes étaient invités à discuter et à valider la synthèse des échanges, réalisée sous la forme d'une présentation PowerPoint. Chacune de ces synthèses a par la suite été présentée en plénière à la fin de la journée, en guise de conclusion.

3.4. Atelier 1 : Portrait de situation en région et analyse des projets

L'atelier visait à répondre aux objectifs suivants :

- Faire le point sur les informations recueillies lors des consultations régionales sur la problématique de l'intimidation et sur la lutte contre l'intimidation chez les jeunes.
- Faire ressortir les points de convergence et les particularités régionales concernant le problème de l'intimidation chez les jeunes ainsi que la mobilisation autour de la lutte contre l'intimidation.
- Faire ressortir les forces des projets recensés par les FJ.

3.4.1. Propos recueillis

a) L'ampleur du phénomène de l'intimidation

- Il y a **consensus sur la nécessité et l'urgence d'agir** : cela ressort à la fois des sondages et des consultations régionales menées par les FJ.
- Les **lieux d'intimidation sont multiples** : les actes d'intimidation ne se manifestent pas seulement dans les écoles, mais aussi dans le cyberspace, la famille, la communauté d'appartenance, le travail et les lieux publics.

b) L'action relative à la lutte contre l'intimidation

- Les interventions concernant la lutte contre l'intimidation se concentrent **surtout en milieu scolaire**. Elles sont bien perçues par les intervenants et les intervenantes, mais leur efficacité sur le terrain est remise en cause.
- Les ressources consacrées et le niveau d'expertise varient selon les commissions scolaires.
- Il y a souvent **peu de transfert d'information et de connaissances**, et toutes les régions ne disposent pas d'un portrait régional des actions en milieu scolaire, dressé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Certaines consultations régionales indiquent que les actions posées en milieu scolaire ne sont pas toujours bien connues de l'ensemble des intervenants et intervenantes, tant dans le milieu scolaire que hors du contexte scolaire.
- Il existe un **manque flagrant de concertation régionale**, peu d'actions réellement structurées et peu de maillage entre elles.
- La **sensibilisation est essentielle, mais elle a aussi ses limites**. Plusieurs outils gouvernementaux de sensibilisation sont offerts, mais au-delà des discours, il n'y a pas toujours de passage à l'action, ou encore les actions manquent de continuité dans le temps.
- La sensibilisation à l'égard du problème de l'intimidation est forte chez les plus jeunes, mais souvent plus faible chez les personnes plus âgées. Or, **l'intimidation ne se limite pas qu'aux jeunes**; les actions concernent tous les segments de la population.
- Il est en effet nécessaire de **rejoindre les jeunes de tous âges**; d'équilibrer les interventions qui commencent en bas âge (par exemple, dans les CPE) et celles qui surviennent lors d'une période critique plus tard, comme au début du secondaire, sans pour autant oublier les actions à mener pour rejoindre les jeunes adultes (dans le milieu du travail ou les lieux décisionnels, par exemple).
- Les **interventions devraient être plus directes et individualisées**. L'intervention doit aussi faire ressortir les aspects positifs et ne pas seulement être centrée sur la punition de l'agresseur. C'est pourquoi il est important d'agir en amont des situations d'intimidation, sur la prévention et non seulement sur la réaction. Il faut également s'assurer d'offrir du soutien aux victimes, à la suite des actes d'intimidation.
- Dans certaines régions, on constate un **manque de formation des intervenants et intervenantes**, de ressources, ou encore de soutien accordé à ceux-ci. Les actes d'intimidation dénoncés ne sont pas toujours pris

au sérieux, d'où la nécessité de partager un langage commun, tant pour la définition de l'intimidation que dans le processus d'intervention.

Enfin, certaines questions demeurent en suspens ou sont à explorer davantage. Il en est ainsi du phénomène de l'intimidation chez les personnes immigrantes, ou encore celle qui s'exerce dans les lieux décisionnels (conseils d'administration, milieu municipal) ou dans les structures scolaires elles-mêmes. Par ailleurs, certains FJ s'interrogent sur la pertinence de faire de l'école le lieu central d'intervention en matière de lutte contre l'intimidation, étant donné que les actes d'intimidation ne s'y limitent plus.

c) La mobilisation des acteurs régionaux et nationaux

- De façon générale, la sensibilisation et l'assentiment de tous et toutes à l'égard de la lutte contre l'intimidation sont relativement faciles, que ce soit dans la communauté ou dans les médias, notamment. Le passage à l'action concrète est un enjeu qui subsiste toutefois. **La mobilisation est plus facile quand l'intimidation est associée à un thème** (l'homophobie, la maltraitance des personnes âgées ou encore le suicide).
- En milieu scolaire, l'arrivée du projet de loi n° 56 et l'évaluation qui en découle ont permis de hisser la question de l'intimidation au rang de **priorité**. La mobilisation se fait davantage à l'échelle locale, entre partenaires locaux en lien avec le milieu scolaire.
- Il semble que **peu d'acteurs régionaux ressortent comme des leaders** sur la question de la lutte contre l'intimidation. Les principaux acteurs déjà engagés sont les FJ, les centres de santé et de services sociaux (CSSS), les établissements scolaires et les associations étudiantes, les CRÉ, les organismes communautaires, les CJE et les services de police.
- Si les actions locales qui tiennent compte de la dynamique des communautés doivent être au premier plan pour favoriser la mobilisation, celle-ci est plus facile à réaliser lorsqu'il y a un **message national** qui est lancé sur l'importance du dossier, par exemple, par le gouvernement.

d) Les facteurs de succès d'un projet de lutte contre l'intimidation

- Les **projets par et pour les jeunes** qui peuvent avoir une influence sur les autres (des brigades, des pairs aidants, des modèles positifs, par exemple) font consensus. On propose de privilégier les projets où ce sont les jeunes eux-mêmes qui représentent un point de contact clair pour favoriser une intervention rapide sur le terrain. La responsabilisation des jeunes constitue une voie importante, puisque ceux-ci deviennent alors des agents de changement sur le long terme.

- On favorise des **activités ludiques, concrètes, avec des messages dépersonnalisés, adaptés** aux jeunes et aux milieux. De même, il faut s'efforcer d'élaborer un langage commun entre les milieux, pour favoriser les échanges de bonnes pratiques.
- Pour plusieurs participants et participantes, il est primordial d'apporter aussi un **éclairage positif**, ce qui passe notamment par le **travail en amont** : le renforcement des victimes, le développement des habiletés sociales, du savoir-être et de l'estime de soi. Il faut à tout prix éviter les discours moralisateurs.
- Il faut, par ailleurs, **inclure les témoins**, qui subissent aussi des effets négatifs, les accompagner et les outiller pour intervenir si c'est opportun.
- Les projets devraient inclure et mobiliser l'ensemble des parties prenantes, dans un **esprit de concertation et d'amélioration du climat scolaire**. La question de l'implication des parents demeure tout de même un défi : comment faire en sorte qu'ils se sentent concernés par le problème de l'intimidation?
- Enfin, on insiste sur l'importance de la **continuité dans l'action, dans les services et dans le soutien financier** qui les sous-tend. De même, il ne faut pas oublier **d'évaluer les impacts des projets** qui sont mis sur pied.

e) Les écueils à éviter

- Comme les intervenants et intervenantes ne connaissent pas bien les actions déjà réalisées dans leur région, il est essentiel d'assurer une bonne transmission de l'information, notamment pour **éviter le travail en silo et le désengagement des acteurs**. Il est important d'assurer une responsabilisation et un ascendant pour garantir une adhésion sociale, politique et organisationnelle.
- Il faut **éviter de centraliser les interventions dans un seul contexte** (par exemple, l'école), puisque l'intimidation se manifeste partout. Il est primordial de ne pas oublier de considérer les causes profondes de l'intimidation, dont certaines se trouvent dans les structures familiales, notamment.
- De même, **l'action ne doit pas seulement viser les agresseurs**, mais également les victimes. Comme il n'existe pas de profil type des personnes intimidées, il est difficile de les joindre sans une intervention individualisée.
- S'il ne faut pas que le **message soit trop négatif ou moralisateur**. Il faut néanmoins que celui-ci et les sanctions soient clairs, tout comme la définition

même de l'intimidation : il est important de rappeler que tout conflit ne constitue pas un geste d'intimidation.

- La question de la **confidentialité et du secret professionnel** dans les interventions constitue un obstacle à la continuité et la cohérence de l'action dans le temps et dans les différents milieux.
- Le **financement ponctuel** ou à court terme des projets de lutte contre l'intimidation, sans perspective de viabilité à long terme si le projet fonctionne, constitue un problème souvent rencontré, alors que la lutte contre l'intimidation nécessite une action à long terme.

3.5. Atelier 2 : Perspectives et pistes d'action

L'atelier visait à répondre aux objectifs suivants :

- Déterminer les enjeux régionaux relatifs à la lutte contre l'intimidation.
- Approfondir la réflexion des FJ sur les pistes d'action, notamment la cohérence et la continuité des actions (voir l'encadré suivant).
- Désigner les moyens d'intervention de l'État à privilégier du point de vue des FJ, pour structurer l'ensemble des actions visant à lutter contre l'intimidation.

Cinq pistes d'actions déterminées préalablement par le SAJ

La promotion du civisme :

Les données récentes démontrent que des élèves sont intimidés par leurs pairs, mais aussi parfois par des adultes de l'école. Le personnel scolaire est lui aussi confronté à des actes d'intimidation de la part d'élèves, de collègues ou encore de parents d'élèves. Le civisme, clé de voute de la vie sociale, s'incarne dans les règles de politesse et de bienséance. Le civisme favorise le savoir-vivre ensemble par le respect des différences, la confiance et le respect mutuel.

La cohérence et la continuité des actions :

Les jeunes évoluent dans différents contextes : école, parc, milieu de travail, transport, etc. Par conséquent, différents milieux sont susceptibles d'être interpellés, tels que les milieux scolaire, communautaire, policier, etc.

L'information, la formation et le soutien des différents intervenants et intervenantes auprès des jeunes :

Les recherches révèlent que le personnel scolaire n'a pas suffisamment accès à une formation initiale et continue, quant aux manifestations d'actes d'intimidation et aux moyens d'intervention.

La contribution des parents :

Des données mettent en évidence le lien entre le degré de soutien familial et la propension d'un jeune à devenir agresseur (auteur ou auteure d'actes d'intimidation) ou victime.

L'amélioration du climat scolaire :

Plusieurs données établissent un lien entre le climat scolaire (organisation sociale du milieu, relation entre les élèves et le personnel, culture de l'école, niveau de sécurité, sentiment de justice, participation de tous et toutes, etc.) et la victimisation ainsi que le décrochage scolaire.

3.5.1. Propos recueillis

a) Enjeux régionaux et pistes d'action relatifs à la lutte contre l'intimidation

Les discussions de l'après-midi ont permis de valider les cinq pistes d'action déterminées par le SAJ concernant la lutte contre l'intimidation. En effet, la question du civisme, de la cohérence et de la continuité des actions ainsi que celle de la formation des intervenants et des intervenantes ressortaient clairement comme des enjeux incontournables. Toutefois, les participants et participantes ont maintes fois répété que la lutte contre l'intimidation ne peut se faire sans la contribution des parents et sans tenir compte du climat scolaire général. Par ailleurs, au-delà de ces cinq pistes d'action, les FJ ont relevé plusieurs autres avenues à explorer.

b) La promotion du civisme :

- La **formation au civisme est une priorité** et constitue l'une des pistes d'action à privilégier pour lutter contre l'intimidation. L'enseignement des bases du civisme doit se faire **dès le primaire, voire dès la petite enfance**, de manière ludique, en privilégiant une **approche personnalisée** pour l'enseigner, plutôt qu'une approche basée sur des règles. Les jeunes eux-mêmes souhaitent valoriser les bons comportements.
- Les enseignants et enseignantes jouent un rôle névralgique de transmission de valeurs, dans cette lutte. Pour qu'ils puissent transmettre les bases du civisme aux élèves, il faut s'assurer qu'ils ont les outils pédagogiques nécessaires. C'est pourquoi, si ce n'est déjà fait, il faut que cet apprentissage soit **intégré à leur formation de base** et leur formation continue. Le même principe s'applique pour les autres intervenants et intervenantes qui gravitent autour des jeunes, y compris les corps policiers.
- L'utilisation du terme « civisme » comporte, dans certains milieux, une **connotation péjorative et moralisatrice**. Il serait ainsi plus judicieux

d'utiliser d'autres vocables, comme la valorisation des bons comportements, du respect, du savoir-être, etc.

- Pour certains, la promotion du civisme, c'est bien, mais ce n'est pas une panacée non plus. Il est nécessaire de combiner les approches et d'intervenir auprès des intimidateurs et intimidatrices, notamment en transformant leur influence négative en positif.
- Il y a des liens évidents à faire entre l'apprentissage du civisme et la participation citoyenne des jeunes.

c) La cohérence et la continuité des actions :

- Il s'agit d'un **enjeu majeur** qui est ressorti autant dans l'atelier du matin que dans celui de l'après-midi. D'un côté, on constate le manque ou l'absence de concertation régionale, d'arrimage entre les milieux, alors que de l'autre, on insiste sur l'importance de la concertation pour avoir une vision commune du phénomène et pour agir ensemble dans la même voie, pour parler d'une même voix.
- Au-delà des engagements sociaux et gouvernementaux à l'égard de la lutte contre l'intimidation, dans les faits, **les intervenants et intervenantes travaillent trop souvent en silo**. Les mesures sont généralement financées en vase clos, ce qui amène parfois une multiplication d'intervenants et d'intervenantes qui, à leur tour, créent des dédoublements. Comme ils ont un terrain d'action délimité, cela crée parfois des incohérences.
- Il faut plutôt **privilégier une approche systémique**, qui prend en compte les liens entre les divers milieux (écoles primaire et secondaire, famille, communauté), les divers intervenants et intervenantes, les différents acteurs (victimes, agresseurs, témoins) dans l'objectif de faciliter la dénonciation. Ce type d'approche est d'ailleurs réclamé par les écoles qui ne peuvent pas mener des interventions complètes lorsque le problème trouve sa source dans une dynamique familiale ou à l'extérieur du milieu scolaire. En ce sens, les politiques familiales sur le plan municipal pourraient être une voie intéressante.
- De même, il faut tenir compte des causes multiples d'intimidation qui, parfois, s'additionnent : statut d'immigrant ou de minorité visible, orientation sexuelle, apparence physique, statut socioéconomique, etc.
- S'il faut également intervenir auprès des jeunes dans les lieux mêmes où se déroule l'intimidation, la lutte contre la cyberintimidation, qui revêt un caractère transversal, présente un grand défi. Devant l'écran, il n'y a pas de

règles, pas de parents, pas de conséquences, car l'agresseur est souvent anonyme.

- Plutôt que de créer de nouvelles structures, il serait plus opportun de **se servir des structures de concertation existantes**, de faire des liens entre les différents partenaires et de regrouper certains enjeux (intimidation, saines habitudes de vie, persévérance scolaire, intégration au travail, programmes pour lutter contre la violence faite aux femmes, etc.).
- Si l'identification d'un organisme porteur à l'échelle régionale est nécessaire pour assurer une réelle concertation, il ne doit pas être forcément le même dans toutes les régions. L'action pourrait être déployée au moyen d'ententes spécifiques ou d'outils régionaux.
- Certaines difficultés demeurent, notamment celle **d'entrer dans les écoles** et de collaborer avec elles pour mettre sur pied un projet. Il en va de même des milieux de travail.
- La **confidentialité des données et du secret professionnel** constitue un problème sur lequel il faut se pencher afin de partager les informations entre les divers intervenants et intervenantes (CSSS, corps policiers, travailleurs sociaux, professeurs, etc.).
- La **question du financement des projets** demeure centrale : il ne peut y avoir de nouvelle action ni de nouvelle concertation sans rediriger des ressources existantes ou ajouter des ressources additionnelles.
- Enfin, la question du **temps** demeure : il faut viser un changement de culture à long terme, pour marginaliser le phénomène de l'intimidation et prévoir un horizon d'environ dix ans.

d) L'information, la formation et le soutien des différents intervenants et intervenantes auprès des jeunes :

- Il est nécessaire d'offrir de la formation et du soutien aux intervenants et intervenantes, en particulier au personnel enseignant. Pour ces derniers, il convient d'inclure ces formations pendant leur temps de travail, afin que cela ne constitue pas une charge supplémentaire.
- On rappelle l'importance de définir un langage commun autour de l'intimidation, pour mieux comprendre le problème et le démystifier. Il faut notamment faire la distinction entre des actes d'intimidation et de simples conflits, afin d'éviter que tout ne soit perçu comme de l'intimidation (avec pour conséquence le risque de la banaliser).

e) La contribution des parents :

- Les participants et participantes sont d'avis que la contribution des parents est essentielle, mais qu'elle demeure un défi, notamment parce que la famille peut autant être une des sources du problème de l'intimidation qu'une des sources de solution.
- Les jeunes eux-mêmes manifestent le désir que leurs parents soient plus présents, plus à l'écoute.
- **Les parents se sentent souvent démunis** devant le problème de l'intimidation, en particulier de la cyberintimidation, et il est **nécessaire de les outiller** pour y faire face.
- Les parents peuvent agir à titre de modèles ou de contre-modèles pour les jeunes. Les jeunes peuvent en effet reproduire le comportement de leurs parents, qui peuvent banaliser les actes d'intimidation ou encore être eux-mêmes des auteurs d'actes d'intimidation. Qui plus est, ce sont ces mêmes jeunes qui deviendront eux-mêmes parents un jour. La question de la lutte contre l'intimidation est ainsi présentée comme un **enjeu intergénérationnel**.

f) L'amélioration du climat scolaire :

- Comme les causes de l'intimidation sont multiples, qu'il n'existe pas de profils types d'agresseurs ou de victimes et que les actes d'intimidation se déroulent dans des contextes particuliers, il est fondamental d'intervenir également sur ces contextes.

g) Autres pistes d'action suggérées par les FJ

Le rôle des jeunes :

- Les jeunes doivent jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre l'intimidation. Les projets doivent idéalement être réalisés dans un esprit de responsabilisation des jeunes. Il est préférable de les outiller pour faire face à l'intimidation, notamment en préconisant l'autorégulation des conflits.
- Le mentorat entre pairs à l'école, les brigades de même que le modèle de la Cité-École en Estrie représentent des pistes d'action intéressantes.
- Il ne faut pas se limiter aux jeunes d'âge scolaire : des actes d'intimidation se manifestent aussi chez les 18-35 ans et nécessitent des interventions adaptées à leur réalité et à différents contextes.

Le rôle des témoins :

- Les témoins sont des acteurs centraux dans cette lutte contre l'intimidation. Il faut faire des recherches pour mieux comprendre les facteurs qui favorisent le passage à l'action chez les témoins, prévoir des interventions pour les outiller, notamment par des processus d'autorégulation entre pairs.

Favoriser la dénonciation et l'extériorisation du vécu des victimes :

- Pour lutter efficacement contre l'intimidation, il faudrait davantage travailler avec les victimes, en vue de favoriser la dénonciation.
- Il est fondamental de donner une voix aux jeunes victimes, pour leur permettre de s'exprimer, d'extérioriser leur vécu, notamment par la création artistique. Par ces témoignages, il est possible d'aborder franchement les problèmes d'intimidation et de faire appel à l'empathie, un déterminant fondamental de la prévention en intimidation, selon la recherche.
- Il faut également prévoir des sanctions plus sévères envers les intimidateurs et les intimidatrices, qui incluraient un accompagnement pour favoriser la prise de conscience des conséquences de leurs actes.

Interventions en milieu de travail :

- Peu d'actions semblent se dérouler à l'extérieur du milieu scolaire. En milieu de travail, certains suggèrent de passer par les associations professionnelles ou les jeunes chambres de commerce pour faire de la sensibilisation, par exemple par l'entremise de conférences sur l'intimidation. L'accréditation Entreprise en santé pourrait être une option à explorer. Le mentorat constitue également une demande chez les jeunes qui débutent en emploi et pourrait constituer une mesure intergénérationnelle intéressante dans certains milieux.

Faire un état de situation : Connaître, Mobiliser, Agir

- Comme étape préalable à toute intervention, il est important de faire un portrait exhaustif de la situation, basé sur une concertation régionale, par des organismes décentralisés, sur le modèle de la réussite éducative.
- De même, il est prioritaire de faire la recension des actions réalisées, des projets innovateurs et de leurs impacts réels, ce qui implique l'évaluation des

différents projets ou approches. À ce titre, la recension des actions efficaces, réalisée par Réunir Réussir³, pourrait faire école.

Le rôle que pourraient jouer les FJ dans la lutte contre l'intimidation

L'opinion des FJ quant au rôle qu'ils pourraient avoir dans la lutte contre l'intimidation varie selon les réalités régionales avec lesquelles ils doivent composer.

- Pour certains, l'approche généraliste des FJ et leur capacité d'élaborer une perspective régionale des enjeux jeunesse constituent des atouts intéressants pour le **rôle de coordonnateur** de la lutte contre l'intimidation à l'échelle régionale. Participant déjà à différentes instances de concertations, dont certains liens peuvent être faits avec la problématique de l'intimidation (lutte contre l'homophobie, les gangs de rue, etc.), les FJ seraient ainsi bien positionnés pour rassembler les partenaires pour le volet jeunesse et créer des lieux d'échanges de bonnes pratiques.
- La plupart des FJ considèrent plutôt que les FJ devraient jouer le rôle d'un **vecteur important dans le dossier** en apportant leur soutien aux projets, **plutôt que d'être un leader de premier plan**. Pour plusieurs, il serait difficile de coordonner l'action régionale, et il en serait de même pour quiconque œuvre à l'extérieur du milieu scolaire. C'est pourquoi le rôle des FJ dans la lutte contre l'intimidation ne devrait pas s'éloigner de sa mission traditionnelle : mobiliser les jeunes, favoriser la participation citoyenne, qui a des liens étroits avec le civisme, faire de la veille et recenser les projets qui fonctionnent ou ont bien fonctionné dans leur milieu, mais dont certains ne sont plus admissibles à l'enveloppe de financement qui leur a permis de voir le jour (problème de récurrence des fonds).
- Enfin, comme le FRIJ demeure un outil de réalisation de projets, les FJ peuvent contribuer à soutenir des actions jeunesse structurantes en matière de lutte contre l'intimidation.

3. <http://www.reunirreussir.org/outils-pratiques/repertoire.aspx#resultats>. Voir aussi la recension des projets de partenariat école-famille-communauté de Coeuréaction : <http://www.coeureaction.qc.ca/fr/presentation-du-repertoire.aspx>

CONCLUSION

L'exercice mené par le SAJ permet d'avoir un bon aperçu des actions de lutte contre l'intimidation chez les jeunes au Québec. Il a été à même de recueillir des exemples de projets inspirants et a pu mesurer à la fois l'ampleur du phénomène et la large mobilisation autour de cette question. À ce chapitre, les quelque 202 507 visionnements des capsules Web produites sont éloquents.

Parmi les **conditions de réussite** des projets les plus porteurs, se démarquent l'engagement des jeunes dans la conception et la réalisation, l'avancement des connaissances et la recherche de données probantes, la formation des intervenants et intervenantes, la concertation des parties prenantes s'appuyant sur les réseaux existants et une démarche systémique souple basée sur les besoins des différents milieux.

A contrario, l'absence d'autorité, le travail en silo et la non-récurrence des activités, du financement ou des messages ressortent comme étant des **obstacles notables** à la continuité d'actions générant des effets durables.

La démarche ainsi entreprise permet également de valider les **pistes d'action** soumises aux participants et participantes. De ce fait, la promotion d'une culture de respect, la cohérence et la continuité des actions, ainsi que la formation des intervenants et intervenantes apparaissent clairement comme des enjeux incontournables.

La contribution des parents reste primordiale, bien qu'elle présente un défi. De même, un climat scolaire positif est un élément central de la prévention de comportements inappropriés.

Enfin, le témoin joue un rôle déterminant devant une situation d'intimidation, et il convient de le sensibiliser à ce rôle, de lui proposer des pistes pour contrer des comportements intimidants et de développer son empathie à l'égard de la réalité de la victime.

ANNEXE A

TABLEAU SYNTHÈSE DES PROJETS DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Une période infernale	Production par les jeunes d'un court-métrage professionnel sur l'intimidation. Issu d'une initiative d'un jeune qui souhaitait combattre les effets de l'intimidation et qui a convaincu 250 jeunes à travailler avec lui.	<ul style="list-style-type: none"> • Local 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion (MD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Témoin (surtout) • Victime • Agresseur • Parents • Intervenants 	Plus de 800 (+ diffusion large)	27 167 \$
	Commentaires : Activité ludique et valorisante. Initiative d'un jeune. Diffusion large : présentation du court-métrage en milieu scolaire et dans les ressources jeunesse de la communauté, distribution institutionnelle pancanadienne par Radio-Canada, DVD vendu à plus de 200 exemplaires. Version anglaise en pré-production.						
J'me décroche une passion	Écriture et réalisation de courts-métrages par les jeunes des écoles secondaires qui fréquentent la Maison de jeunes sur des sujets choisis par eux, dont l'intimidation.	<ul style="list-style-type: none"> • Local • Régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Groupe • Mobilisation • Sensibilisation et information • MD 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants 	Plus de 170 (+ diffusion large)	59 482 \$
	Commentaires : Activité ludique. Production de qualité (collaboration de comédiens et de caméramans professionnels). Diffusion large : présentation des courts-métrages lors du Festival international de Baie-Comeau Cinoche. La 5 ^e programmation sera probablement la dernière dans la forme actuelle et la réalisation du projet pourrait être revue. Développement d'habiletés sociales : persévérance, confiance en soi, etc.						
On ne sait jamais	Création d'un court-métrage sur la violence et l'intimidation, rédaction d'un scénario et tournage avec des jeunes du secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Local 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • MD 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants 	11	4 599 \$
	Commentaires : Activité ludique. Implication du personnel et des partenaires. Impacts à venir : conférence de presse pour présentation de la vidéo le 9 juillet.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Projet Ultimatum⁴ <Échap> La Cyber Intimidation	Création d'outils sur la cyberintimidation pour le personnel enseignant, les intervenants et intervenantes, les parents et les jeunes. Basés sur des outils existant en anglais, ils ont été adaptés à la réalité du Québec et bonifiés.	• National	• Scolaire • Communautaire • Santé et services sociaux • Autre (corps policiers)	• Groupe • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion (MD)	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants	3 539	125 391 \$
	Commentaires : Pas d'outils sur la cyberintimidation en français avant le projet. Diffusion restreinte à l'international (France). Prix d'excellence du Réseau de la santé et des services sociaux en 2013. Évaluation du projet en cours pour déceler des pistes d'amélioration pour une éventuelle 2 ^e édition. L'organisme souhaite élaborer une nouvelle version en ligne de la trousse, sous forme de plateforme numérique. Démarches actuellement en cours auprès de corps policiers pour créer le volet policier de la cyberintimidation (pornographie juvénile, etc.). Création en cours d'une fiche d'utilisation de la trousse, adaptée pour la clientèle DI-TED.						
Ultimatum <Échap> à la cyberintimidation	Ateliers d'animation où l'intimidation, le harcèlement, le décrochage scolaire, la détresse psychologique, les comportements violents et la cybercriminalité sont abordés.	• Supra-local	• Scolaire • Communautaire	• Individuelle • Groupe • Concertation • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents	210	150 \$ par projet 4 500 \$ pour une trentaine d'ateliers
	Commentaires : Formule nationale adoptée et déployée dans les écoles de la CS. Augmentation du nombre de dénonciations. Responsabilisation des jeunes en tant que citoyens acteurs de changement. Sensibilisation des jeunes aux limites de contenus à diffuser sur les réseaux sociaux. Mise sur pied d'une brigade de cinq élèves à l'école secondaire, Gang Stop, dont le rôle consiste à prévenir l'intimidation à l'école et sur Internet, en dirigeant les victimes vers des personnes de confiance, en leur offrant un service d'écoute pour dénoncer l'intimidation en toute discrétion.						
Unité sans violence	Brigade Unité sans violence composée d'élèves de 6 ^e année, qui deviennent des personnes-ressources et des modèles auprès des autres élèves.	• Local	• Scolaire	• Groupe • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion	• Victime • Agresseur • Témoin • Intervenants	628	15 417 \$ pour 3 écoles
	Formations données aux jeunes de la brigade par une intervenante de l'organisme et une policière communautaire de la Sûreté du Québec.	Commentaires : Concept exportable et peu onéreux : le projet vit désormais dans 8 écoles d'une CS de façon quasi autonome. Développe le sentiment d'appartenance des jeunes à la brigade et à leur rôle à jouer dans l'école dans la lutte contre l'intimidation.					

⁴ Comme le projet Ultimatum a été recensé par deux forums jeunesse régionaux et que les informations transmises concernant le projet se complètent, il a été convenu de présenter ces initiatives comme étant distinctes. Dans le premier cas, il s'agit d'une description du projet conçu par l'organisme promoteur, Volteface, qui fait état de l'ensemble des activités de la trousse élaborées en fonction des différentes clientèles, ainsi que des partenaires impliqués dans ce projet d'envergure nationale. Dans le deuxième cas, l'initiative recensée cible certaines activités liées au projet qui ont été déployées dans les trois écoles d'une commission scolaire, soit à l'échelle supra-locale.

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Brigade X	Brigade composée de 18 élèves de la 3 ^e à la 5 ^e secondaire, qui défendent au quotidien les convictions de l'école et qui agissent à titre de personnes-ressources auprès des autres élèves.	• Local	• Scolaire	• Individuelle • Groupe • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Intervenants	1 300 par année	ND
	Commentaires : Collaboration avec des partenaires de différents milieux (photographe, professionnels et professionnelles du milieu de la mode, des médias, de la santé, des organismes jeunesse). Initiative provenant des jeunes, bon encadrement par les adultes. Formation d'agents de changement à long terme. Valorisation des jeunes modèles positifs.						
Colloque régional sur la diversité sexuelle	Colloque visant à former et à outiller les intervenants et intervenantes de divers milieux (communautaire, de la santé, des services sociaux, de l'éducation) pour lutter contre l'homophobie auprès des jeunes dans leur milieu.	• Supra-local	• Scolaire • Communautaire • Santé et services sociaux	• Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion	• Intervenants	45	7 210 \$
	Commentaires : Volonté de créer un réseau d'agents de changement à travers la région, qui pourront multiplier les initiatives pour instaurer des environnements sécuritaires pour les jeunes des minorités sexuelles. But : offrir des outils aux divers intervenants et intervenantes pour reconnaître la diversité sexuelle ainsi que pour intervenir et reconnaître l'intimidation liée à l'orientation sexuelle.						
Entente lavalloise sur la prévention de l'intimidation et du taxage	Entente de partenariat visant à favoriser l'application d'un modèle local d'intervention concertée en matière d'intimidation et de taxage à l'échelle régionale. Élaboration et offre gratuite d'une formation pour les intervenants et intervenantes jeunesse, visant à les informer et à les outiller. Offre novatrice d'un service-conseil, en soutien à ces personnes.	• Régional	• Priorité aux intervenants et intervenantes jeunesse de la région à l'extérieur du milieu scolaire	• Individuelle • Groupe • Concertation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion	• Intervenants (surtout) • Victime • Agresseur • Témoin • Parents	3 018 (indirectement)	ND
	Commentaires : Entente terminée (2007-2010) qui nécessiterait une actualisation de la formation et du guide, pour tenir compte de la nouvelle réglementation. Adressé aux organismes jeunesse. Pas de collaboration avec les commissions scolaires ou les écoles pour valider la cohérence des interventions.						
Dévoilement des initiatives régionales en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	En marge de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, le Regroupement estrien pour la diversité sexuelle (REDS) a organisé un dévoilement devant les médias, de différents projets réalisés en matière de sensibilisation et d'ouverture à la diversité sexuelle.	• Régional	• Scolaire • Communautaire • Travail (syndical)	• Concertation	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants	ND	ND
	Commentaires : Le REDS se réunit 4 ou 5 fois par an pour échanger et diffuser de l'information (formation, sensibilisation, projets en lien avec la lutte contre l'homophobie et, dans un spectre plus large, contre l'intimidation). Mobilisation régionale. Partage de bonnes pratiques et d'initiatives novatrices.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Semaine contre l'intimidation	Participation des élèves à des activités pour les sensibiliser à la problématique de l'intimidation.	• Local	• Scolaire	• Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Intervenants	Plus de 250	3 001 \$
	Commentaires : Augmentation du nombre de participants et participantes au vœu du silence chaque année depuis 4 ans. Implication du personnel, des partenaires, couverture médiatique.						
Production d'une compilation musicale DistrikLab	Dans le cadre d'une collecte de fonds pour le LAB, projet de production de CD visant à offrir aux jeunes marginalisés l'occasion de s'exprimer autrement et d'extérioriser par l'art des situations difficiles où ils ont pu être victimes d'intimidation, d'agression ou de dépendance.	• Local	• Communautaire	• Individuelle • Groupe • Autre (par les arts)	• Victime (jeunes marginalisés)	14 directement	ND
	Commentaires : Activité ludique qui vise à valoriser les talents artistiques des jeunes qui fréquentent le LAB, à promouvoir les enjeux liés au LAB. Nécessite un minimum de talent et d'expertise dans la connaissance musicale.						
Je tiens la route – ma santé mentale, j'en prends soin!	Implantation de différents moyens (affiches, animations, etc.) pour sensibiliser la population du cégep sur l'importance de prendre soin de sa santé mentale.	• Régional	• Scolaire	• Individuelle • Groupe • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion	• Victime • Agresseur • Autre (toute personne susceptible d'avoir un problème de santé mentale)	ND	ND
	Commentaires : Compile plusieurs ressources. Équipe bien formée qui mise sur la diversité des approches (santé physique, santé psychologique, liens sociaux, réflexions plus spirituelles). Cible à la fois les personnes et l'environnement : idée que les actions individuelles et citoyennes en santé mentale contribuent à améliorer l'environnement, en réduisant le stress des étudiants et étudiantes, ce qui a un impact positif sur eux.						
Camp jeunesse IDEM	Activité d'une fin de semaine, 2 fois l'an, où une vingtaine de jeunes participent à des ateliers de ressourcement, de croissance personnelle et d'activités sociales, afin de s'amuser et de briser l'isolement, notamment causé par l'intimidation.	• Régional	• Communautaire	• Individuelle • Groupe • Mobilisation • Sensibilisation et information	• Victime (jeunes LGBTQ+)	Environ 40 par année	ND
	Commentaires : Vise à offrir un environnement sécuritaire pour tisser des liens entre des jeunes potentiellement marginalisés et à risque d'être intimidés, à les outiller pour faire face aux situations difficiles.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Ange gardien	Projet séparé en 2 volets : - ateliers en petits groupes pour développer les habiletés sociales des jeunes introvertis à risque d'isolement, d'anxiété et d'intimidation. - activité de philosophie pour enfants en classe (prévention, développement des habiletés réflexives, etc.)	• Supra-local	• Scolaire	• Groupe	• Victime • Agresseur	191 en 2013-2014	ND
	Commentaires : L'enfant est au centre des interventions. Personnalisation des activités pour chaque groupe. La fréquence et la durée des interventions (1 fois par semaine) visent des pratiques efficaces. Prix régional de l'Excellence du réseau de la santé en 2014.						
8 décembre, Journée contre l'intimidation	Invitation lancée par une jeune à tout le Québec, afin de se mobiliser pour dénoncer l'intimidation chez les jeunes en portant un brassard offert dans Facebook. Le 8 décembre a été par la suite proclamé Journée contre l'intimidation par la ville de Thetford Mines, puis par d'autres villes du Québec.	• Local • Régional • National	• Tous les milieux (incluant le cyberspace).	• Mobilisation • Matériel de diffusion	• Victime • Témoin • Parents • Intervenants	Plusieurs milliers depuis 2011 (10 000 brassards distribués dans les écoles)	0 \$
	Commentaires : Initiative d'une élève de 2 ^e secondaire à la suite du décès d'une jeune. Mobilisation facilitée par l'utilisation des réseaux sociaux. Coût nul : un brassard différent chaque année, offert dans Facebook, pour que les participants et participantes l'impriment eux-mêmes.						
EVEIL (Ensemble pour contrer la violence et l'intimidation à Lévis)	Projet qui comprend un processus de consolidation et d'uniformisation des pratiques pour prévenir et gérer les situations de violence et d'intimidation. Déclaration commune d'engagement, outils de sensibilisation en partenariat avec le milieu scolaire.	• Local	• Scolaire (et préscolaire) • Communautaire • Santé et services sociaux • Municipal	• Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion • Autre	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants	Plus de 5 000 dans la 1 ^{re} année	180 000 \$ pour 3 ans
	Commentaires : Projet qui provient du milieu pour arrimer les pratiques et créer un langage commun sur tout le territoire. Projet durable (conçu pour être repris en charge par les partenaires au terme des 3 ans prévus) qui amène la cohérence, la continuité et l'efficacité des actions.						
L'intimidation un geste suffit	Brigade contre l'intimidation, fondée par un jeune intimidateur de 5 ^e année. Élaboration d'un outil de prévention (vidéo) pour les victimes et pour démontrer l'importance des témoins, présenté à chaque début d'année dans chaque classe.	• Local	• Scolaire • Autre (police)	• Groupe • Sensibilisation et information	• Victime • Témoin • Intervenants • Autre (tous)	ND	0 \$
	Commentaires : Initiative d'un jeune. Coût nul : utilisation de l'école, de la caméra de l'enseignante, montage réalisé par l'enseignante sur son temps de travail. Valorisation d'un modèle positif : les jeunes veulent faire partie de la brigade et, pour ce faire, essaient d'avoir un comportement adéquat. Message de la vidéo adapté aux écoles : donne des trucs, sensibilise, ne dramatise pas l'intimidation.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Ensemble contre la violence et l'intimidation	Projets photographiques d'un jeune artiste de la relève pour dénoncer la violence et l'intimidation dans les écoles, une cause qui lui tient à cœur.	• Local	• Scolaire	• Groupe • Mobilisation • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants • Autre (tous)	830 et diffusion sur les réseaux sociaux	Variable. 2 photos : 100 \$ 6 photos : 255 \$
	Commentaires : Initiative d'un jeune artiste qui a décidé d'agir dans son milieu, les jeunes pouvant plus facilement s'identifier à lui. Implication de jeunes de l'école (portraits de jeunes). Bonne qualité du produit réalisé à l'aide de ressources et de partenariats locaux. Clarté du message. Publication du projet sur les réseaux sociaux (plus de 14 000 visionnements).						
Politique sur la violence et l'intimidation	Groupe de concertation et d'action qui réunit des intervenants d'organismes et des représentants d'écoles. Il vise à sensibiliser et à mobiliser le milieu scolaire et la communauté sur le problème de l'intimidation et de la violence, met en place le plan d'action sur l'intimidation et la violence, cible les problèmes et les besoins.	• Supra-local	• Scolaire • Communautaire	• Individuelle • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants • Autre (tous)	40 écoles, environ 600 jeunes	ND
	Commentaires : Projet découlant du projet de loi n° 56, mis en place par le MELS en 2008. Démarche globale, mobilisation et concertation de tous les intervenants et intervenantes gravitant autour des élèves, pour que tous et toutes se sentent bienvenus et acceptés.						
Plan de lutte contre l'intimidation (Ensemble tout est possible)	À la demande du MELS, élaboration par l'école d'un plan de lutte. L'école s'engage de manière officielle à lutter contre l'intimidation et la violence au quotidien, en équipe, de manière à ce que ce soit l'affaire de tout le monde, tout en s'assurant de nommer un ou une responsable du dossier.	• Local	• Scolaire	• Individuelle • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion • Autre	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants	Tous les jeunes de l'école	Partie du salaire des res-sources humaines de l'école
	Commentaires : Implantation d'une culture de l'intervention par tous et toutes, tous les jours, à tout moment. Approche préventive. Comprend diverses activités, un protocole d'intervention, une offre de médiation, etc. Efficacité, rapidité et confidentialité des interventions (dans la même journée que les signalements). Engagement de l'équipe-école, présence d'un intervenant pivot. Priorité accordée à la problématique.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Ma cour : un monde de plaisir!	Proposé par Kino-Québec, programme qui vise à aménager, organiser et animer la cour des écoles primaires pour favoriser la pratique d'activités physiques chez les élèves et diminuer les manifestations de violence et d'intimidation dans la cour d'école.	• Régional	• Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Intervenants 	1 266 jeunes leaders formés. 39 écoles primaires (20 000 jeunes)	104 000 \$ + achat d'une soixantaine de trousseaux
	Commentaires : Concertation intersectorielle, volonté régionale des partenaires. Renforcement des facteurs de protection, amélioration du climat social et médiation par les pairs (jeunes leaders), donc diminution des risques de manifestation de violence et d'intimidation. Impact sur la santé globale des jeunes et la réussite éducative. Développement des habiletés sociales des jeunes, du sentiment d'appartenance.						
Momo-Écoute	Regroupement de jeunes du collégial, dont la mission est de prévenir et de sensibiliser leurs pairs à des problèmes en lien avec le bien-être psychologique, de détecter, d'écouter et de guider ceux et celles qui en ont besoin.	• Local	• Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur 	Environ 25 pairs aidants	Dépense annuelle entre 2 000 \$ et 3 000 \$
	Commentaires : Initiative issue des étudiants et étudiantes. Activité d'entraide par les pairs qui permet à des victimes d'intimidation ou à des personnes ayant vécu d'autres problématiques de retrouver confiance en elles, de former un groupe d'appartenance et de briser l'isolement.						
Prévention de la violence et de l'intimidation	Projet qui vise à assurer une cohérence des actions, une continuité de services et une suite logique des activités réalisées tout en évitant les doublons. Interventions qui s'adressent surtout aux élèves de la 4 ^e à la 6 ^e année du primaire.	• Régional	• Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • MD 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants 	8 000 par an, environ 72 000 depuis 2005	Le salaire des ressources humaines
	Commentaires : Projet qui découle des priorités ciblées par les directions d'école de la région. Implication de tous les acteurs en cause, élaboration d'un langage commun, amélioration des connaissances des manifestations de la violence et de l'intimidation. Cohérence des interventions et des actions posées en milieu scolaire. Plus grande conscience du pouvoir qu'exercent les témoins, chez les élèves.						
Entente de partenariat régional pour le déploiement du programme Bien dans sa tête, bien dans sa peau	Programme qui vise l'adoption de saines habitudes de vie chez les 12-17 ans, de créer des environnements favorables à l'adoption de comportements sains à l'égard du corps, de l'alimentation et de l'activité physique.	• Régional	• Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion (MD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Autre (jeunes âgés de 12 à 17 ans) 	13 613, 12 écoles participantes	Près de 135 000 \$
	Commentaires : Projet à caractère intégrateur, sert d'effet levier. Activités sélectionnées en fonction des priorités, des besoins et des réalités propres à chaque école concernée. Mobilisation des partenaires régionaux pour aider financièrement le projet et assurer une cohérence dans la mise en œuvre des actions. Implication des directions d'écoles. Identification d'un ou d'une responsable du dossier. Création d'un comité de suivi.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Parlons droits	Activités orientées sur l'engagement communautaire, qui incitent les 12-18 ans à explorer la question des droits de la personne et la résolution pacifique des conflits, à déterminer les stratégies pour faire face à l'intimidation et à la discrimination, à faire la promotion du respect de la diversité.	<ul style="list-style-type: none"> Local Supra-locale Régionale Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Communautaire Scolaire Municipal 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Concertation Sensibilisation et information Matériel de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> Victime Agresseur Témoin Parents Intervenants 	1 700 à Montréal, 3 000 à travers le Canada	100 000 \$ par an depuis 2011
	Commentaires : Issu d'une étude des besoins auprès du milieu jeunesse à Mtl, mis en œuvre ailleurs au Canada. Jeunes participants devenant des ambassadeurs des droits de la personne, des agents de changement. Amène les jeunes à réfléchir eux-mêmes aux solutions possibles.						
Idaction Mobile	Projet d'éducation et de participation citoyenne pour contrer l'exclusion des jeunes marginalisés de Mtl. Équipe de médiateurs qui, à bord d'une caravane, rencontre les jeunes pour leur proposer des activités favorisant l'expression et la participation culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> Supra-local 	<ul style="list-style-type: none"> Communautaire Municipal 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Concertation Mobilisation et information Diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> Victime 	500 (dont 135 autochtones)	170 000 \$ par an
	Commentaires : Équipe jeune et dynamique, profils variés. Favorise des actions. Outils adaptés et adaptables aux réalités du terrain. À l'écoute des besoins intellectuels et culturels de la rue. Propose des solutions créatives et innovantes à ces besoins. Alliance avec un réseau de partenaires issus de multiples secteurs, avec qui ils travaillent en transparence et en complémentarité.						
Intimid'Action	Pièce de théâtre écrite, montée et réalisée PAR et POUR les élèves, qui dénonce l'intimidation par des élèves. Présentation de la pièce en soirée, pour ouvrir le dialogue entre les élèves et les parents, les outiller pour reconnaître et dénoncer l'intimidation et la violence.	<ul style="list-style-type: none"> Local Supra-local 	<ul style="list-style-type: none"> Scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation Sensibilisation et information Matériel de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> Victime Agresseur Témoin Parents 	60 élèves directement, 800 élèves spectateurs, 500 parents	5 000 \$ par an, de 2 000 \$ à 4 500 \$ pour la soirée théâtre
	Commentaires : Bon outil de prévention et de sensibilisation pour les élèves, leurs parents et la communauté éducative. Permet de faire le pont entre les milieux. Élèves plus réceptifs lorsque le message est transmis par leurs pairs. Initiative locale qui prend de l'ampleur : un outil pédagogique (DVD) sera disponible pour l'automne 2014, pour toutes les écoles de la commission scolaire.						
L'Astérisque, milieu de vie sécuritaire pour les jeunes LGBTQ+ de 25 ans et moins	Local qui offre un lieu sécuritaire et non commercial pour les jeunes LGBTQ+, accessible les soirs de semaine. Espace inclusif où ils peuvent avoir accès à de l'information, à des services et à des activités et avoir de l'appui d'une équipe d'intervention et du soutien par les pairs aidants.	<ul style="list-style-type: none"> Régional 	<ul style="list-style-type: none"> Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Individuelle Groupe Concertation Mobilisation Sensibilisation et information MD 	<ul style="list-style-type: none"> Victime Témoin Intervenants Autre (alliés des jeunes LGBTQ+) 	2 000 par an	110 000 \$ par an
	Commentaires : Approche PAR et POUR les jeunes, dans une optique de responsabilisation, de réduction des méfaits et de non-jugement. Permet aux 3 organismes porteurs et groupes du milieu de mettre en commun leurs ressources, d'éviter la duplication des services. Projet multilingue.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Outiller les jeunes contre l'hypersexualisation	Issu d'un partenariat entre le Service aux collectivités de l'UQAM et du YWCA de Montréal, ce projet vise à poursuivre la recherche d'actions en matière d'hypersexualisation, à offrir deux formations aux intervenants de divers milieux, à concevoir et à diffuser des outils didactiques pour les jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> • Local • Régional • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautaire • Scolaire • Santé et services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Groupe • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Intervenants 	ND Mais 3539 intervenants formés, 3230 DVD vendus, + de 2000 diffusions du Guide	ND
	Commentaires : Création d'un outil didactique clé en main accessible et gratuit, le <i>Guide Oser être soi-même</i> , qui s'adresse aux 12-17 ans à travers douze thèmes, dont l'intimidation. Les jeunes discutent des rapports égaux, de l'importance de protéger son intimité et du consentement. Le Guide, qui est utilisé au Québec et à l'international, a remporté le Prix ÉGALITÉ 2014 du SCF et a été sélectionné parmi les « meilleures pratiques de prévention de la violence sexuelle » en Ontario. Création du film <i>Sexy inc. Nos enfants sous influence</i> , accompagné d'un guide d'animation, disponible en français et en anglais, qui a reçu le prix UNICEF lors d'une compétition internationale.						
Passerelle – Pairs aidants	Local permettant à de jeunes victimes d'intimidation de recevoir un service d'écoute, de la documentation et des activités de prévention animées par des pairs aidants.	• Supra-local	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Groupe • Sensibilisation et information 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Témoin 	15	ND
	Commentaires : Participation d'anciens élèves pour animer une partie de la formation destinée aux élèves souhaitant devenir pairs aidants. Service accessible et de proximité : il est parfois plus facile pour un jeune de se confier à d'autres jeunes.						
On fait embûche à l'intimidation	Partenariat avec un entrepreneur pour la vente de bûches écoénergétiques, dont les profits sont destinés à la réalisation d'activités de sensibilisation à l'intimidation.	• Local	• Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • MD 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants • Autre 	2 143	ND
	Commentaires : Excellent levier à la réalisation du plan de lutte contre l'intimidation. Permet de répondre aux besoins des écoles, selon les milieux, puisqu'elles sont autonomes dans leur fonctionnement et dans la réalisation de leurs activités de sensibilisation.						
Ateliers cyberintimidation	Ateliers d'information auprès des jeunes sur le phénomène de la cyberintimidation et de la sécurité dans le cyberspace.	• Supra-local	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe • Sensibilisation et information 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin 	250	150 \$ par atelier
	Commentaires : Partenariat entre un organisme de justice alternative, les écoles et la Sûreté du Québec. Responsabilisation des jeunes et des enseignants et enseignantes en tant que citoyens acteurs de changement. Jeunes plus sensibilisés aux limites de contenus à diffuser sur les réseaux sociaux.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Mobilisation	Activités de prévention et de sensibilisation offertes par le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), qui s'inscrivent dans la continuité du projet MOBILIS, visant à prévenir l'exploitation sexuelle des jeunes filles et qui vise l'acquisition de connaissances et de compétences chez les jeunes, pour mieux agir et réagir devant le phénomène de l'intimidation.	• Local	• Scolaire	• Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Autre	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants	39 600	ND
	Commentaires : Nette amélioration de la mobilisation des différents acteurs en prévention, détection et intervention à l'égard de la violence. En collégialité avec le milieu scolaire, développement d'une meilleure planification, d'un meilleur arrimage des interventions et des outils. S'appuyant sur des recommandations d'experts de l'INSPQ, activités revues et bonifiées pour répondre aux conditions d'efficacité : les interventions sont planifiées, globales, concertées; elles proposent un contenu approprié et adapté; elles sont intenses et continues, souples et réalisables.						
Conférence Une vie de passion	Conférence sur l'intimidation d'un jeune qui porte sur la poursuite de ses passions comme moyen de se construire. Conférence destinée aux jeunes de la 4 ^e année du primaire jusqu'à la 3 ^e année du secondaire.	• Supra-régional	• Scolaire	• Groupe • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin	ND	450 \$
	Commentaires : Le jeune conférencier, bon communicateur, qui s'exprime à partir de son expérience et qui a développé une proximité avec les jeunes, peut représenter un modèle et les inciter à s'exprimer.						
VIRAJ (programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes)	Ateliers sous forme de théâtre d'intervention, offerts pour outiller les jeunes âgés de 14 et 15 ans afin de vivre des relations amoureuses harmonieuses et égalitaires. Deux thèmes : les comportements violents dans une relation amoureuse et les droits des deux partenaires.	• Régional • Supra-régional	• Scolaire • Communautaire	• Groupe • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Autre (tous les jeunes de 3 ^e et 4 ^e secondaires)	2 500 par an	30 000 \$ pour les écoles de la région
	Commentaires : Expertise des intervenants et intervenantes. Thématique qui peut s'appliquer à d'autres types de relations.						
Comité TAXI	Groupe de prévention à la violence, formé par des élèves et des enseignants d'une école secondaire, pour dénoncer et contrer le taxage et l'intimidation en milieu scolaire et sur les médias sociaux.	• Local	• Scolaire	• Mobilisation • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Intervenants	Tous les jeunes de l'école	14 000 \$ pour la vidéo
	Commentaires : Mobilisation forte des élèves qui sont outillés pour intervenir et aider leurs pairs.						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieus de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
La violence... ça m'regarde!	Programme de prévention de l'intimidation au primaire, qui vise à créer un filet de sécurité autour des jeunes, en favorisant la concertation et la collaboration des acteurs concernés, et à susciter des changements sur le plan des attitudes, des aptitudes et des comportements des jeunes devant l'intimidation.	<ul style="list-style-type: none"> • Supra-local • Supra-régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants 	Plus de 9 000	ND
	<p>Commentaires : Programme clé en main qui comporte trois volets et qui se déploie sur deux années consécutives (impact important et durable). Approche globale, multidimensionnelle et éducative, qui ne blâme personne et qui encadre autant les victimes que les agresseurs et les témoins. Contenu adapté au vécu des jeunes et à la réalité des écoles. Les élèves se sentent mieux outillés, plus enclins à dénoncer et font de meilleurs choix lorsque confrontés à des situations de violence. Développement du sentiment de compétence chez les membres de l'équipe-école et chez les parents. Lauréat du Prix de la citoyenneté québécoise 2010 Anne-Greenup.</p>						
Rapport Égalitaire	Projet régional de prévention et de sensibilisation en violence conjugale et dans les relations amoureuses, qui comprend un plan d'action stratégique, une campagne promotionnelle (site Web, série Web, page Facebook) et un guide destiné aux employeurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire • Municipal • Autre (centre jeunesse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information • Matériel de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants 	Les élèves des diverses CS qui utilisent le Guide	ND
	<p>Commentaires : Projet élaboré en concertation à l'échelle régionale pour répondre aux problèmes soulevés dans une étude portant sur la violence conjugale dans la région. Projet qui vise différents milieux. À l'automne 2014, paraîtra un nouveau <i>Guide à l'intention des personnes intervenant auprès des jeunes</i>. Une action concernant les jeunes victimes d'abus ou exposés à la violence sera mise sur pied l'an prochain.</p>						
Soutien à la prévention de la violence à l'école de Fermont	Activités offertes en partenariat avec la Fondation Jasmin Roy.	<ul style="list-style-type: none"> • Local 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Individuelle • Groupe • Concertation • Mobilisation • Sensibilisation et information 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur • Témoin • Parents 	370	10 000 \$
	<p>Commentaires : Nouveau projet en démarrage à l'automne 2014. Initiative locale, sans obligation mur à mur à l'échelle provinciale.</p>						
L'affirmation par le jeu de rôle	Activité de jeux de rôle visant à aider les jeunes à augmenter leurs habiletés sociales, comme l'affirmation de soi, l'esprit de collaboration, le respect des consignes et des autres, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Local 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Victime • Agresseur 	379	7 945 \$
	<p>Commentaires : Initiative d'un jeune. Approche ludique. Faibles coûts. Succès auprès des jeunes garçons. Travail en amont du problème de l'intimidation : vise à briser l'isolement social et le développement des habiletés personnelles et sociales (estime de soi, collaboration, respect des autres).</p>						

Nom du projet	Description du projet	Échelles d'intervention	Milieux de l'intervention	Types d'intervention	Cibles de l'intervention	Nombre de jeunes	Coûts
Québécois	Réalisation d'un film documentaire, de ciné-conférences, d'un outil pédagogique et d'un site Web, dans le but de faire découvrir les Premières Nations au Québec et de créer des liens entre les non-Autochtones et les membres des Premières Nations.	• National	• Scolaire • Autre (grand public)	• Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants • Autre	Plus de 6 000	126 903 \$
	Commentaires : Projet qui vise notamment à combattre le racisme, les tabous et les préjugés dans la population en général. Diffusion du film dans les festivals. Un projet semblable a été mené par les deux réalisateurs : le film <i>Asiemut</i> , qui a été diffusé dans une quarantaine de pays et qui a gagné plusieurs prix à travers le monde.						
Prévenir pour mieux grandir – soutenir pour mieux prévenir	Programme visant à améliorer les compétences des jeunes de 6 ^e année du primaire, en vue de leur entrée au secondaire. Cinq volets : apprendre à prendre une décision réfléchie; résister à la pression des pairs; apprendre à gérer ses émotions; atténuer les angoisses en lien avec l'école secondaire; rite de passage vers le secondaire avec les parents.	• Supra-local	• Scolaire	• Groupe	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents	600	40 000 \$ pour une vingtaine d'écoles
	Commentaires : Programme qui existe depuis plus de vingt ans, élaboré par le Réseau des alcooliques dans Lanaudière. Ajout d'un 5 ^e atelier pour rejoindre les parents. Adaptation du cahier de l'élève. Projet en cours d'évaluation; bilan disponible à la fin de l'année scolaire 2014-2015. Développement des habiletés sociales et personnelles des élèves (confiance en soi, débrouillardise, capacité de faire de meilleurs choix, etc.).						
Formation sur la question de l'hypersexualisation	Deux formations destinées aux intervenants et intervenantes pour favoriser les comportements égalitaires entre les filles et les garçons dans les relations amoureuses.	• Supra-local	• Scolaire • Communautaire • Santé et services sociaux	• Groupe • Sensibilisation et information • Autre (formation)	• Intervenants	Jeunes du secondaire	2 300 \$ (formation de 2 jours) et autres frais
	Commentaires : Projet qui découle d'une consultation auprès des jeunes et des acteurs jeunesse et qui s'inscrit dans une entente sur la question de l'égalité hommes-femmes. Meilleure compréhension du phénomène de l'hypersexualisation chez les intervenants et intervenantes, qui se sentent aussi mieux outillés. Répond à un grand besoin du corps enseignant et des professionnels et professionnelles du milieu.						
Je m'affirme et dis non à l'intimidation	Programme qui permet aux jeunes âgés de 8 ans et plus de développer leur connaissance de soi et de connaître le cercle de l'intimidation et les moyens pour en sortir.	• Local	• Santé et services sociaux	• Individuelle • Groupe • Sensibilisation et information	• Victime • Agresseur • Témoin • Parents • Intervenants	ND	240 \$ par personne
	Commentaires : Développement du sentiment de compétence chez les jeunes, capables de repérer et d'aller chercher les ressources disponibles. La présence des parents permet l'élaboration d'un langage commun et l'utilisation à la maison des outils intégrés par le jeune.						

ANNEXE B

ACTIONS RECENSÉES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION, COFINANCÉES PAR RÉUNIR RÉUSSIR (R2) ET SES PARTENAIRES RÉGIONAUX ET LOCAUX (JUILLET 2014)

* Le nombre de jeunes ou de parents peut avoir été ventilé selon les estimations par chantier ou quartier.

** Les montants indiqués peuvent avoir été ventilés à partir de la somme attribuée aux chantiers ou quartiers.

Lanaudière	
Localité	MRC Les Moulins Écoles primaires de l'Étincelle, de La Mennais et du Geai-bleu Écoles secondaires des Trois-Saisons et Le Prélude
Nom de l'action	Passerelle vers la réussite scolaire
Description	<p>Contexte : Le Comité de persévérance scolaire Les Moulins (CPSLM) a ciblé quatre priorités locales d'intervention, dont l'une est d'optimiser l'utilisation et l'accessibilité des services de soutien s'adressant aux jeunes. Cela se traduit, entre autres, par l'implantation du projet Passerelle vers la réussite scolaire.</p> <p>Objectifs et particularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vise la création et la tenue d'ateliers extrascolaires destinés aux jeunes ayant des difficultés à gérer leur colère et leurs conflits ainsi que d'ateliers pour soutenir les parents de ces jeunes. - Il s'agit d'une action identifiée « innovante », qui touche les enfants, mais aussi les parents. <p>Bilan et observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'un chargé de projet (28 h/semaine pendant 73 semaines); - Présentation aux 5 équipes-écoles et aux organismes locaux; - Désignation d'une personne-ressource dans chaque école et organisme, qui coanime des ateliers et travaille en collaboration étroite avec l'Avenue pour l'organisation des ateliers, le suivi aux parents et les références; - Création de 3 sessions d'ateliers et animation en dehors du cadre scolaire (par exemple, les déclencheurs de colère, la maîtrise de soi, l'expression de sa frustration, etc.); - Suivi auprès des parents; - Production d'une dizaine de trousseaux d'animation <i>Pass</i>
Statut de l'évaluation	Non évaluée. Toute la région est en processus d'appropriation d'un mode d'évaluation en continu (documentation des effets).
Nombre de jeunes 0-20 ans	250
Nombre de parents*	200
Budget total (R2 + IRC/Partenaires)**	140 215 \$, dont 87 825 \$ proviennent de R ²

Montérégie-Est			
Localité	MRC Vallée-du-Richelieu Année 1 : Écoles Jacques de Chambly et de Bourgogne à Chambly Année 2 : D'autres écoles de Chambly seront approchées, également celle de Carignan		
Nom de l'action	J'monte de niveau		
Description	n. d.		
Statut de l'évaluation	Non évaluée		
Nombre de jeunes 13-20 ans	48		
Nombre de parents*	48		
Budget total (R2 + IRC/Partenaires)**	73 880 \$ pour les deux années de déploiement, dont 58 000 \$ proviennent de R ²		
Montréal			
Localité	Quartier Montréal-Nord		
Nom de l'action	Prévention gang de rue		
Description	<p>Contexte : Le quartier Montréal-Nord fait partie d'un des onze quartiers ciblés par le Réseau réussite Montréal (RRM) et ses partenaires sur le territoire montréalais. Ce quartier est caractérisé par un taux de vulnérabilité des enfants largement supérieur à celui de l'ensemble de la région, de même que par un pourcentage élevé de retard sur l'âge attendu à l'entrée au secondaire. Il s'agit également d'un quartier où la problématique de l'intimidation ainsi que le phénomène de gang de rue sont présents. Au cours des dernières années, des plans locaux ont été mis en place, qui renferment plusieurs actions et mesures, dont certaines en matière de lutte contre l'intimidation. Suivant l'identification des besoins dans ce quartier, une somme d'argent est allouée en prévention au phénomène de gang de rue.</p> <p>Objectif et particularité : - Favoriser le développement de compétences relationnelles pour contrer l'adhésion aux gangs et l'intimidation sur ce territoire.</p> <p>Bilan et observations : Les résultats suivants ont été observés : - Augmentation du nombre d'élèves participant à des activités parascolaires; - Augmentation de la diversité et du nombre d'activités parascolaires; - 605 élèves du primaire assistent à la pièce de théâtre <i>Ou ça, Ou ça</i>; - 700 élèves de 1^{re} secondaire ont assisté à la pièce <i>Le Prince serpent</i>; - Impact positif sur le climat de l'école.</p>		
Statut de l'évaluation	Non évaluée		
Nombre de jeunes 0-12 ans	s. o.	Nombre de jeunes 13-20 ans	4 100
Nombre de parents*	s. o.		
Budget total (R2 + IRC/Partenaires)**	21 000 \$ au cours des deux dernières années du Plan d'action local		

Montréal			
Localité	Quartier Sud-Ouest (anglophone)		
Nom de l'action	LOVE (<i>Leave Out Violence</i>)		
Description	<p>Contexte : En 1993, alors que les statistiques sur la violence chez les jeunes commençaient à devenir alarmantes, LOVE a été fondée : une organisation communautaire dédiée à réduire la violence dans le monde du divertissement et des médias, tout en sensibilisant le grand public au sujet de ses effets sur les jeunes. Au fur et à mesure que la demande pour les programmes a grandi, l'organisme a pris de l'expansion. Il a fait ses débuts à Montréal et Toronto en 1996, à Vancouver et Halifax en 2000, à New York en 2005, à Eilat (Israël) en 2008 et en Ouganda en 2011. En tant que quartier ciblé par le Réseau réussite Montréal (RRM), LOVE a été implanté dans le Sud-Ouest de Montréal, bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du Plan d'action local de ce quartier.</p> <p>Objectifs et particularités : Visé à réduire la violence dans la vie des jeunes et dans les communautés (comme le Sud-Ouest de Montréal), en construisant une équipe de jeunes qui communiquent un message de non-violence; donne aux jeunes un sentiment d'utilité; aide les jeunes à prendre conscience de leurs capacités et à les développer à travers ses programmes éducatifs; encourage les jeunes à rester à l'école et à trouver des motivations pour terminer leur éducation. Des projets de prévention de la violence (photojournalisme) ont été élaborés, ciblant notamment des jeunes de la communauté anglophone. Les programmes de LOVE font partie du curriculum de nombreuses écoles à Montréal (Sud-Ouest) et Toronto.</p> <p>Bilan et observations : Depuis son implantation dans le Sud-Ouest de Montréal, une diminution d'intervention disciplinaire a été notée. Plus globalement, depuis plus de 17 ans, LOVE a créé et livré des centaines de programmes de sécurité communautaire dans plusieurs villes. LOVE continue de recevoir des demandes pour ses programmes, de villes situées en Amérique du Nord et partout dans le monde. Les ateliers, journaux, livres, expositions, vidéos et messages d'intérêt public visant à promouvoir la non-violence, menés par les jeunes ayant suivi les programmes, ont atteint des centaines de milliers de gens.</p>		
Statut de l'évaluation	Non évaluée		
Nombre de jeunes 0-12 ans	s. o.	Nombre de jeunes 13-20 ans	163
Nombre de parents*	s. o.		
Budget total (R2 + IRC/Partenaires)**	6 255 \$		
Capitale-Nationale			
Localité	Quartier : Vanier École Notre-Dame-du-Canada et école Sans-Frontière		
Nom de l'action	Ateliers préventifs		
Description	<p>Contexte : Le Questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) a été envoyé en 2010-2011 à l'école Notre-Dame-du-Canada et en 2011-2012 à l'école Sans-Frontière. Les données recueillies font état de perceptions négatives des élèves quant aux points suivants : insultes entre élèves et rejet d'élèves. La présence de ces difficultés en proportion considérable contribue à l'augmentation des perceptions négatives quant au climat de sécurité, un élément important afin de favoriser la présence à l'école, l'engagement dans la tâche et la motivation. Ainsi, les acteurs du Chantier local de ce quartier de Québec ont soutenu le déploiement d'une action, en phase avec cette</p>		

	problématique observée et documentée. Objectifs et particularités : - Développe des compétences afin que les jeunes puissent composer plus facilement avec leurs émotions et leurs relations interpersonnelles; - Accroît la confiance et l'affirmation de soi; - Développe leur sens des responsabilités à l'égard de certains choix qu'ils auront à faire. Bilan et observations : - Mise en place d'une série de 12 ateliers, répartis sur 2 ans, et proposés aux élèves de 5 ^e et 6 ^e années des deux écoles primaires, soit Notre-Dame-du-Canada et Sans-Frontière; - Les thèmes abordés ont touché la violence, la gestion de conflits, la relation parent-jeune, la toxicomanie, le phénomène de gang, le passage du primaire au secondaire, les relations gars-filles et la prévention de la détresse; - Diminution des perceptions négatives des élèves concernant les insultes entre élèves et le rejet d'élèves.		
Statut de l'évaluation	Évaluation en cours. Troisième et dernière collecte de données prévue en octobre 2014. Rapport prévu en automne 2014.		
Nombre de jeunes 0-12 ans	140	Nombre de jeunes 13-20 ans	s. o.
Nombre de parents*	s. o.		
Budget total (R2 + IRC/Partenaires)**	3 787 \$, dont 800 \$ proviennent de l'IRC (Persévérance, c'est Capitale!)		
Capitale-Nationale			
Localité	Quartiers Beauport, Limoilou, St-Roch, St-Sauveur et Vanier		
Nom de l'action	L'Antre-Classe		
Description	Contexte : Les acteurs des Chantiers locaux de ces quartiers de Québec ont soutenu le déploiement du projet L'Antre-Classe, qui consiste à prendre part à la prévention du décrochage scolaire par l'entremise d'un projet collectif et par la mise sur pied d'un milieu de vie significatif dans une école. Objectifs et particularités : - Met sur pied, dans l'école, un milieu de vie favorisant le bien-être des jeunes; - Stimule, dans le milieu, la création de liens positifs entre les jeunes, entre les jeunes et les adultes, entre l'école et la communauté; - Favorise, chez les jeunes, le développement d'habiletés sociales et d'organisation; - Sensibilise les jeunes à l'adoption de choix de vie sains; - Favorise, chez les élèves, la réduction des inégalités économiques et socioculturelles; - Se caractérise par la création d'un milieu de vie dans l'école, afin d'entrer en relation avec ces jeunes; - Prône l'aménagement, à même l'école, d'un local où les jeunes peuvent échanger avec un intervenant ou une intervenante, entrer en relation avec d'autres jeunes et des adultes significatifs, réaliser des projets, participer à des ateliers préventifs, s'amuser et développer un sentiment d'appartenance envers ce lieu et leur école. Bilan et observations : - A été offert à des élèves de 1 ^{re} et 2 ^e secondaires du secteur général ainsi qu'aux élèves du secteur de l'adaptation scolaire des écoles secondaires; - A aidé les jeunes visés à s'intégrer à l'école, à s'y sentir bien, inclus et épanouis et a favorisé chez eux un sentiment d'appartenance, condition essentielle à la réussite scolaire; - Identifié comme un incontournable dans une école pour contrer l'intimidation, pour briser l'isolement, pour faire de l'éducation et de		

	la sensibilisation sur des sujets divers et sur l'adoption de choix de vie sains et, surtout, pour augmenter la motivation, donc la persévérance scolaire.		
Statut de l'évaluation	Non évaluée. Évaluation prévue pour l'année 2014-2015 dans Limoilou		
Nombre de jeunes 0-12 ans	s. o.	Nombre de jeunes 13-20 ans	s. o.
Nombre de parents*	s. o.		
Budget total (R2 + IRC/Partenaires)**	182 650 \$, dont 30 000 \$ proviennent de l'IRC (Persévérance, c'est Capitale!)		

ANNEXE C

EXEMPLES D'INITIATIVES RÉALISÉES AU SEIN DE CERTAINES COMMISSIONS SCOLAIRES

Toutes les écoles sont dotées d'un plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation et toutes mettent en place des actions pour soutenir cette démarche. Il n'y a cependant pas encore de répertoire centralisé de ces actions. Dans la foulée de la démarche du SAJ, des commissions scolaires ont transmis diverses initiatives visant à lutter contre l'intimidation, qui sont réalisées dans leurs écoles.

Commission scolaire des Chics-Chocs :

- 1) Ateliers de prévention contre la violence et l'intimidation : pour outiller les élèves, afin qu'ils sachent comment se comporter lorsqu'une situation de conflit et d'intimidation se présente à eux.
- 2) Ma cour : un monde de plaisir : activités proposées aux élèves, lors des récréations, qui visent à développer un comportement pacifique chez les élèves, à diminuer le nombre de conflits sur la cour de récréation et à favoriser la participation des jeunes (moins d'élèves isolés).
- 3) Kiosque d'information sur la violence et l'intimidation de la SQ, lors de la remise des bulletins aux parents.
- 4) Ateliers de formation sur le civisme et l'estime de soi (semaine du civisme).
- 5) Journée du chandail rose (*Pink Shirt Day*).

Commission scolaire de Charlevoix :

- 6) Recherche d'actions sur la lutte contre l'intimidation en cours, en collaboration avec Claire Beaumont, professeure à l'Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, secrétaire générale de l'Observatoire international de la violence scolaire et chercheuse au CRIRES. Il s'agit essentiellement de monter un programme de formation et d'accompagnement destiné au personnel scolaire, pour renforcer leurs compétences personnelles et relationnelles (pour améliorer la relation maître-élèves), les former à la gestion de conflits et pour s'approprier divers outils.

Commission scolaire Beauce-Etchemin :

- 7) Concours d'affiches ou de productions vidéo en lien avec l'intimidation et la violence.
- 8) Semaine thématique dans une école primaire pour contrer la violence et l'intimidation (avec une chanson à thème et des billets de bonne conduite).
- 9) Activité de la rentrée dans une école secondaire, pour amener les jeunes à s'engager à ne pas faire d'intimidation.

Commission scolaire des Navigateurs :

- 10) Trajectoire concertée pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation : précise les modalités d'intervention propres à l'école, en tenant compte des pratiques considérées efficaces; se veut aussi un continuum d'intervention avec les principaux partenaires (concertation). L'intervention est planifiée du début

jusqu'à la fin. La concertation permet d'établir une vision et une compréhension communes du phénomène, d'utiliser un langage commun, de porter un message cohérent.

Commission de la Riveraine :

- 11) Élaboration d'un portrait des actions et outils visant à prévenir ou contrer l'intimidation selon les clientèles (jeunes, adultes et personnes âgées) et offerts sur le territoire de Bécancour-Nicolet-Yamaska (datant du 30 avril 2014). En tout, **35 programmes ou activités** ont été recensés sur le territoire : la majorité (25 sur 35) est destinée aux jeunes de moins de 35 ans, deux s'adressent à un public large (0-100 ans et 12-100 ans) et huit seulement concernent exclusivement les 65 ans et plus.

Commission scolaire Riverside :

- 12) Différentes vidéos réalisées par des élèves ou présentant des événements qui ont eu lieu dans les écoles de la commission scolaire.
- 13) Réalisation de courts métrages par des élèves de 5^e année.

Commission scolaire des Hautes-Rivières :

- 14) Sensible à ta réalité, sensible à votre réalité, sensible à notre réalité : campagne de communication intégrée (multiples supports) et de sensibilisation, visant à promouvoir les comportements éthiques et les bonnes « praTIC », en lien avec l'utilisation des technologies de l'information et des médias sociaux. Cette campagne est destinée à trois publics : les élèves (Sensible à ta réalité), les parents d'élèves (Sensible à votre réalité) et au personnel de l'école (Sensible à notre réalité).

Commission scolaire English-Montréal :

- 15) Au-delà de la souffrance : formation offerte par la Croix-Rouge canadienne qui porte sur la prévention de l'intimidation et le harcèlement. Elle est destinée aux jeunes et aux adultes qui souhaitent offrir des ateliers de sensibilisation auprès des élèves de leur communauté scolaire (des intervenants scolaires, notamment) et agir en tant qu'agents multiplicateurs dans les écoles qu'ils desservent.
- 16) Gay Straight Alliance (GSA) : création d'un espace dans l'école secondaire qui est positif, sans jugement pour les jeunes membres de la communauté lesbienne, gai, bisexuel(le) et leurs alliés hétérosexuels. L'équipe GSA organise des activités de sensibilisation pour combattre les préjugés et promouvoir le respect pour la diversité.
- 17) Les Amis de Zippy : programme basé sur la recherche et la promotion de la santé mentale en milieu scolaire favorisant l'acquisition de mécanismes d'adaptation par l'ensemble des enfants de six et sept ans. Le programme vise à aider les enfants dans l'exploration et la compréhension de leurs sentiments pour mieux favoriser les comportements prosociaux.
- 18) Projet LOVE (Leave Out Violence) : programme en arts médiatiques dans lequel les jeunes expriment l'impact de la violence dans leur vie et explorent des alternatives positives à travers différents médiums.

ANNEXE D

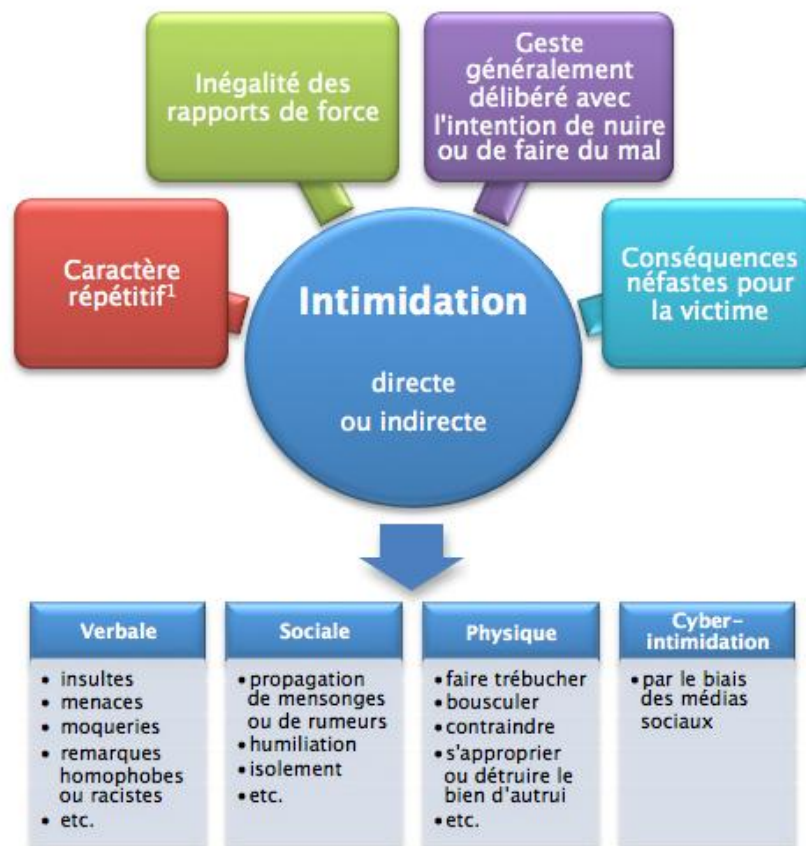
QUELQUES MOTS SUR L'INTIMIDATION

Les concepts d'intimidation et de violence sont reconnus comme subjectifs. Toutefois, afin de réfléchir sur la base d'une compréhension commune, certaines caractéristiques permettent de mieux baliser ce concept.

Définition

Selon la Loi sur l'instruction publique, l'intimidation réfère à : « tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ». (Art. 13, par. 1.1)

L'intimidation peut prendre différentes formes et se manifester dans différents contextes, de manière directe ou par l'entremise des médias sociaux (cyberintimidation), auprès de personnes de tous âges.



Si le phénomène de l'intimidation est présent dans toutes les sphères de la société et se manifeste dans tous les milieux et à tous âges, il affecte particulièrement les jeunes.

Les études montrent que l'intimidation est, en effet, plus présente chez les enfants d'âge primaire et du premier cycle du secondaire, alors même qu'il s'agit d'une période cruciale de leur développement.

Quelques données sur l'intimidation chez les jeunes

- Les élèves du primaire semblent être les plus touchés par l'intimidation : 38 % se disent victimes contre 31 % au secondaire (SEVEQ).
- Au secondaire, ce sont les élèves de 1^{re} et 2^e secondaires qui sont le plus à risque de subir l'intimidation.
- C'est près d'un élève sur trois, au secondaire, qui sera victime d'intimidation, à l'école ou au chemin du retour. Les garçons sont plus touchés que les filles, dans une proportion de 42 % contre 29 % (EQSJS).

C'est sans doute pourquoi de nombreuses initiatives de lutte contre l'intimidation ont vu le jour dans les écoles. Des intervenants et intervenantes de premier plan (professeurs, directeurs, équipes-écoles), mais aussi des intervenants jeunesse et des membres des corps professionnels issus de divers milieux ont mis à contribution leur créativité et leur passion pour contrer cette problématique dans les écoles.

De même, le gouvernement du Québec a posé des actions concrètes, notamment en milieu scolaire, en matière de lutte contre l'intimidation ou contre la violence, dans les dernières années.

Mais les jeunes ne sont pas qu'à l'école; ils évoluent dans différents contextes. De même, l'intimidation ne se limite pas aux murs de l'école et à sa cour. Avec les progrès technologiques et l'essor des médias sociaux, l'intimidation a trouvé un terrain fertile pour se développer. Selon des études, entre 5 et 10 % des élèves du secondaire se disent victimes de cyberintimidation (EQSJS).

L'engouement des jeunes pour ces nouveaux médias amène aussi son lot de défis et de préoccupations. Brouillant les frontières de l'espace et du temps, mais aussi de la vie privée et de la vie publique, l'intimidation qui a lieu dans le monde virtuel transcende alors les milieux de vie, puisqu'accessible en tout temps et en tout lieu; et les répercussions liées à la diffusion à grande échelle des actes d'intimidation prennent alors une autre ampleur.

L'intimidation est davantage le fait des plus jeunes, mais elle concerne aussi les adultes. L'intimidation vécue pendant l'enfance peut en effet avoir des répercussions qui se poursuivent jusqu'à l'âge adulte. Et si la victimisation entre pairs tend à diminuer avec l'âge, elle ne disparaît pas pour autant en vieillissant. De récentes études indiquent que la cyberintimidation est présente dans les milieux universitaires et dans les milieux du travail. Se manifestant sous des formes diverses, souvent banalisée, voire niée, l'intimidation chez les jeunes adultes peut être présente partout : dans la communauté, dans le milieu du travail, dans le voisinage, lors d'activités sportives et même au sein de la famille.

L'intimidation ne concerne pas seulement les personnes qui en sont victimes; tous et toutes sont interpellés. Personne n'est, ni ne doit être indifférent devant ce phénomène.

Conséquences de l'intimidation

Ceci étant, toutes les interventions et les bonnes intentions du monde ne réussiront jamais à enrayer complètement le phénomène de l'intimidation. Si, pour certains, il fait partie du développement normal de l'enfant et lui apprend notamment à se défendre, il est toutefois nécessaire de minimiser les effets qui peuvent s'avérer ravageurs.

Car les conséquences de l'intimidation sont multiples. Elles ont un impact chez les personnes qui en sont victimes sur le plan personnel (faible estime de soi, anxiété, symptômes dépressifs, pensées suicidaires, etc.), scolaire (échecs, redoublement, absentéisme, désengagement, décrochage scolaire), professionnel et socioéconomique (diminution de productivité des entreprises, programmes d'assurances, etc.).

Les témoins d'actes intimidants

L'une des clés qui s'offrent à nous pour contrer le phénomène est de convaincre les jeunes témoins d'actes d'intimidation d'agir et de les dénoncer. Le rôle des témoins est en effet un élément déterminant dans la présence de violence et d'intimidation : 85 % des actes d'intimidation entre jeunes se font en présence de témoins. Et lorsqu'ils interviennent, l'intimidation cesse en moins de dix secondes, dans plus de la moitié des situations (57 %). Or, pour différentes raisons, les témoins viennent en aide aux victimes ou interviennent dans seulement 25 % des cas (Hawkins, Pepler et Craig, 2001).

Comment amener les jeunes témoins, souvent déjà bien conscientisés au phénomène de l'intimidation lors de leur passage à l'école, à prendre conscience de l'importance de leur rôle pour contrer le phénomène? Quels types d'actions sont expérimentés sur le terrain? Quels sont les éléments à prendre en considération pour réaliser des projets porteurs qui interpellent les jeunes? Quelles conditions doit-on prendre en compte pour agir efficacement dans la lutte contre l'intimidation?

Il s'agit là de quelques-unes des questions que le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a cherché à approfondir afin d'alimenter la réflexion sur les pistes de solution que le gouvernement du Québec devrait mettre de l'avant pour lutter contre l'intimidation chez les jeunes.